



TRANSSAHARIEN:

Des retombées économiques et de développement importantes pour les pays du Sahel

page 3

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Mardi 27 Octobre 2026

- Prix : 15 DA Tirage 2000

APRES L'APPROBATION A L'UNANIMITE
DU CONSEIL DE LA NATION :

Le président de la République envoie des unités de l'Armée nationale populaire en République du Niger



page 2

Actualité

ALGERIE-REPUBLIQUE
TCHEQUE :

Le président
de la République
reçoit
le Premier ministre
tchèque

2



ALGERIE-REPUBLIQUE
TCHEQUE :

M. Sifi Ghrieb
appelle
à explorer
de nouveaux domaines
de coopération

2

REUNION
DU GOUVERNEMENT :

Examen
de dossiers
relatifs
à plusieurs
secteurs

3

D'UNE CAPACITE DE 300 MEGAWATTS :

Inauguration de la plus grande centrale solaire d'Algérie

p3

APRES L'APPROBATION A L'UNANIMITE DU CONSEIL DE LA NATION :

Le président de la République envoie des unités de l'Armée nationale populaire en République du Niger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a envoyé hier des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) en République du Niger, afin d'assurer la protection des intérêts énergétiques et économiques communs à l'Algérie et au Niger.

Conformément aux dispositions de la Constitution, notamment ses articles 30 et 91 (paragraphes 1, 2 et 7), à la demande des autorités nigériennes, après l'approbation à l'unanimité du Conseil de la nation, lors de sa séance plénière à huis clos tenue le 25 octobre 2026, après l'approbation à l'unanimité de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors de sa séance plénière à huis clos tenue le 25 octobre 2026, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a décidé, ce lundi 26 octobre 2026, d'envoyer des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) en République du Niger, afin d'assurer la protection des intérêts énergétiques et économiques communs à l'Algérie et au Niger », indique un communiqué de la présidence de la République.



ALGERIE-REPUBLIQUE TCHEQUE :

M. Sifi Ghrieb appelle à explorer de nouveaux domaines de coopération

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a souligné, ce lundi à Alger, la nécessité d'intensifier les efforts entre l'Algérie et la République tchèque pour encourager les initiatives conjointes et explorer de nouveaux domaines de coopération à même de hisser les relations économiques bilatérales à des niveaux plus ambitieux. Dans une allocution prononcée à l'occasion du Forum d'affaires algéro-tchèque,

qu'il a coprésidé avec son homologue tchèque, M. Andrej Babis, le Premier ministre a mis en avant les nombreuses opportunités d'investissement offertes entre l'Algérie et la République tchèque, soulignant que la nouvelle étape qui s'ouvre "exige d'intensifier les efforts pour encourager les initiatives conjointes et explorer de nouveaux domaines de coopération à même de hisser nos relations écono-

miques à des niveaux plus ambitieux et plus durables". L'intensification des contacts entre les hommes d'affaires des deux pays reflète "la volonté sincère des dirigeants de nos deux pays de renforcer la coopération économique et d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales, à la hauteur des atouts et des potentialités complémentaires prometteuses dont disposent les deux

pays", a ajouté le Premier ministre. A cet égard, il s'est félicité de l'évolution notable des échanges commerciaux entre les deux pays au cours des dernières années, lesquels sont passés d'environ 139 millions de dollars en 2024 à près de 23 millions de dollars en 2025, estimant que ces résultats, aussi importants soient-ils, demeurent en deçà des potentialités disponibles et des ambitions communes.

Arkab s'entretient à Moscou avec son homologue azerbaïdjanais

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a examiné, ce lundi à Moscou (Russie), avec le ministre azerbaïdjanais de l'Energie, Parviz Shahbazov, les moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'élargir les perspectives de partenariat entre les deux pays, ainsi que des préparatifs en cours pour la tenue de la prochaine session de la Commission intergouvernementale mixte de coopération commerciale, économique, scientifique et technique. Lors de cette rencontre, tenue en marge de la participation de M. Arkab aux travaux de la 28e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), les deux parties ont passé en revue les derniers développements des relations de coopération entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan dans le domaine des hydrocarbures et examiné les moyens de les consolider et d'élargir les perspectives de partenariat entre les deux pays, «notamment à la lumière de la

dynamique positive que connaissent les relations bilatérales, grâce aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue azerbaïdjanais, M. Ilham Aliyev». Les deux parties sont convenues de dynamiser les mécanismes de coopération bilatérale et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat et de coopération dans les différents domaines d'intérêt commun. Dans ce contexte, les deux ministres ont évoqué les préparatifs en cours pour la tenue de la prochaine session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-azerbaïdjanaise de coopération commerciale, économique, scientifique et technique, soulignant l'importance de poursuivre la coordination entre les deux parties et d'examiner les dossiers y afférents, à travers l'intensification des rencontres entre les experts, en vue d'identifier des projets de coopération concrets et de renforcer les échanges et les partenariats

entre les deux pays. Les deux parties ont également examiné les perspectives de développement de la coopération en matière d'hydrocarbures, qualifiant cette coopération «d'excellente», particulièrement dans les domaines des services aux puits, du développement des champs pétroliers et gaziers, du transport des hydrocarbures, du raffinage et de la pétrochimie, ainsi que des différentes activités liées à l'industrie pétrolière et gazière. Dans ce contexte, les opportunités d'investissement et de partenariat entre les entreprises des deux pays ont été passées en revue, notamment entre le groupe Sonatrach et la compagnie nationale azerbaïdjanaise de pétrole et de gaz «SOCAR», à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures. A cet effet, le ministre d'Etat a invité les entreprises azerbaïdjanaises à participer à l'appel à concurrence «Algeria Bid Round 2026». Les deux parties ont égale-

ment souligné l'importance d'intensifier les échanges d'expériences et d'expertises techniques et technologiques, et de renforcer la coopération en matière de formation et de développement des compétences, de façon à contribuer au développement des capacités et à l'amélioration des performances dans les différentes activités de l'industrie pétrolière et gazière. Les deux ministres ont, en outre, échangé les vues sur l'évolution des marchés mondiaux du pétrole et du gaz, ainsi que sur les défis liés à leur stabilité et à la sécurité des approvisionnements énergétiques, mettant l'accent sur l'importance de poursuivre la concertation et la coordination entre les deux pays dans le cadre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole «OPEP» et de l'alliance «OPEP+», ainsi que du GECF, pour contribuer à l'appui de la stabilité des marchés et au renforcement du dialogue et de la coopération entre les pays producteurs.

Le président de la République reçoit le Premier ministre tchèque

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, reçu ce lundi le Premier ministre de la République tchèque, Andrej Babis, et la délégation l'accompagnant, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Ont assisté à la rencontre le directeur du cabinet de la présidence de la République, Lounès Magramane, le conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Ammar Abba, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, et l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République tchèque, Mohamed Meziane, a ajouté la même source.

Le Premier ministre tchèque en visite en Algérie

Le Premier ministre de la République tchèque, Andrej Babis, est arrivé hier matin en Algérie, à la tête d'une délégation ministérielle accompagnée de plusieurs opérateurs économiques. Il a été accueilli à l'aéroport international d'Alger par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, en présence de membres du gouvernement. Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette visite s'inscrit dans la volonté des deux pays de renforcer leurs relations de coopération et de partenariat, notamment dans les domaines économique, commercial et de l'investissement.

Un forum d'affaires et des accords au programme

Toujours selon la même source, un forum d'affaires algéro-tchèque réunira à Alger des représentants d'institutions économiques et des opérateurs des deux pays. Les participants doivent examiner les possibilités de coopération et de partenariat, repérer de nouvelles perspectives d'investissement et favoriser le développement des échanges commerciaux. La visite sera également marquée par la signature de plusieurs accords.

Début des travaux du Forum d'affaires algéro-tchèque

Les travaux du Forum d'affaires algéro-tchèque ont débuté, ce lundi à Alger, sous la coprésidence du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb et de son homologue tchèque, M. Andrej Babis, qui effectue une visite officielle en Algérie. Ce forum connaît la participation de nombreux opérateurs économiques des deux pays, représentant plusieurs secteurs, notamment l'énergie, les transports, l'agriculture, la santé et le commerce, en présence de plusieurs membres des Gouvernements des deux pays, de responsables d'entreprises publiques ainsi que du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. Cette rencontre économique bilatérale vise à promouvoir les échanges commerciaux et à développer les investissements, tout en encourageant l'établissement de partenariats concrets entre les entreprises algériennes et tchèques, d'autant plus qu'elle constitue une occasion pour les opérateurs des deux pays d'explorer de nouvelles perspectives de coopération.

Début à Tlemcen de la Conférence internationale sur la protection des cours d'eau transfrontaliers

Les travaux de la conférence internationale sur «la protection des cours d'eau transfrontaliers et la prévention de la pollution environnementale» (IC-TWEP 2026) ont débuté ce lundi après-midi à Tlemcen, avec la participation d'universitaires, de chercheurs et d'experts du secteur venus de 35 pays.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'InformationsEdité par EURL Société Seghir
de communicationLe Site : www.fr.eddiwan.dz**BUREAU D'ORAN :**

12 BD DE L'ALN / E - ORAN

BUREAU D'ALGER :

Cite bois des pins ALGER

Directrice**de la publication**

FATIMA-ZOHRA

SEGHIR

Impression : SIA

Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger

DIFFUSION: eldjazairdoc.com

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale

de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.

Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77

agence.regie@anep.com.dzprogrammation.regie@anep.com.dzagence.oran@anep.com.dzagence.annaba@anep.com.dzagence.ouargla@anep.com.dzagence.constantine@anep.com.dz**Le Site :**www.fr.eddiwan.dz**Email :**contact@eddiwan.dzesc.societe@gmail.com

0660 74 95 86

Service Publicité

Tel : 0770 77 03 30

FAX : 042 30 81 57

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

REUNION DU GOUVERNEMENT : Examen de dossiers relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, dimanche, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs aux secteurs du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, l'Agriculture, l'habitat, la Formation et l'enseignement professionnels et l'Hydraulique, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce dimanche 25 octobre, une réunion du Gouvernement.

A l'entame de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication sur les mesures prises pour mettre en œuvre les décisions adoptées par Monsieur le Président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, qui concernent notamment la régulation du marché national des produits alimentaires et agricoles de grande consommation, compte tenu de leur impact sur la vie quotidienne des citoyens. A ce titre, ont été passées en revue les différentes mesures prises aux niveaux central et local pour garantir la disponibilité des produits de base à des prix abordables. A cet égard, une série de rencontres directes a été organisée avec la participation des représentants des différents professionnels des filières agricoles et des organisations commerciales de la chaîne d'approvisionnement du marché national. Le dispositif adopté en la matière repose sur la délégation aux walis de la République d'assurer la gouvernance et la mise en œuvre de l'ensemble des mécanismes y afférents, en coordination directe et permanente avec les administrations centrales concernées. L'objectif est de garantir une maîtrise optimale des données et des informations ayant une incidence sur la fluidité et la transparence du circuit de distribution des marchandises, du producteur au consommateur, ainsi que de lutter contre toutes les formes de spéculation illicite, par la prise de



mesures dissuasives, en concertation avec les services de sécurité et judiciaires, afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Par la suite, le Gouvernement a entendu une communication sur les résultats des travaux de l'atelier d'experts chargé de l'élaboration du projet de loi, soumis pour approbation, portant sur les normes de l'habitat dans les zones forestières, et ce, en application des instructions données à cet égard par Monsieur le Président de la République en date du 30 août 2026. A cette occasion, le Gouvernement a indiqué que les conclusions des travaux

de la commission technique seraient approuvées lors de la réunion de la commission sectorielle installée par Monsieur le Premier ministre le 16 septembre 2026, et que ce projet de loi consiste principalement à protéger les personnes et les biens contre les risques d'incendie et de faciliter les interventions sur le terrain. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur le cadre référentiel des normes techniques et architecturales du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, qui vise à moderniser les établissements de ce secteur en harmonisant

leurs normes de conception et d'équipement, et l'adoption de normes environnementales et numériques, afin de rationaliser les coûts de réalisation et d'améliorer la qualité des espaces pédagogiques pour garantir que les jeunes stagiaires acquièrent des compétences et des aptitudes adaptées aux besoins du marché du travail. Enfin, et dans le cadre de la poursuite du renforcement du système de sécurité hydrique, le Gouvernement a examiné les opérations de suivi et de contrôle des travaux de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement d'eau de mer".

TRAFIC AERIEN : Air Algérie lance une nouvelle ligne vers Shanghai, en Chine

Le groupe Air Algérie a inauguré ce lundi, au départ de l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, une nouvelle ligne aérienne à destination de Shanghai, en Chine. Cette initiative vise à renforcer la liaison aérienne entre l'Algérie et la Chine et à élargir le réseau international de la compagnie. La cérémonie d'inauguration de cette nouvelle ligne s'est déroulée en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi que de cadres d'Air Algérie. Elle a été présidée par Sid

Ahmed Dekkouk, directeur par intérim des ventes et du réseau du groupe. M. Dekkouk a indiqué que cette nouvelle liaison s'inscrit dans le cadre du programme de développement du réseau international du groupe et de diversification de ses destinations, notamment vers le continent asiatique. Il a précisé que Shanghai devient ainsi la troisième destination d'Air Algérie en Chine, après Pékin et Guangzhou. Il a ajouté que cette ligne sera assurée à raison de trois vols par semaine, offrant ainsi davantage de possibilités pour le transport des voyageurs et des

marchandises. Elle contribuera également à renforcer les échanges et les relations entre l'Algérie et la Chine. Le lancement de cette liaison s'inscrit dans le cadre du programme d'Air Algérie visant à renforcer son réseau international avec cinq nouvelles destinations : Conakry, Brazzaville, Lagos, Tripoli et Shanghai. Cette démarche s'inscrit dans les efforts déployés pour développer le secteur du transport aérien et répondre aux besoins des voyageurs et des opérateurs économiques. La ligne Alger-Shanghai permettra de consolider la présence du groupe

sur le marché chinois en étendant ses services à l'un des principaux centres économiques et commerciaux de Chine. Elle ouvrira ainsi de nouvelles perspectives pour le transport des voyageurs et le développement des relations économiques, commerciales et touristiques entre les deux pays. Le lancement de ces nouvelles destinations confirme la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie d'Air Algérie, qui vise à étendre son réseau international et à renforcer la connectivité aérienne de l'Algérie avec son environnement régional et international.

HADJ 2027 :

L'ONPO annonce la prise en charge du service du sacrifice parmi les prestations proposées aux pèlerins



L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, dimanche dans un communiqué, que les dispositions retenues pour la saison du Hadj 1448h/2027 prévoient la prise en charge du service du sacrifice parmi les prestations proposées aux pèlerins, afin de leur assurer un accompagnement optimal. "Dans le cadre du souci de réunir les meilleures conditions pour l'accomplissement des rites et d'améliorer la qualité des services

proposés à nos honorables pèlerins, l'ONPO informe que les dispositions retenues pour la saison du Hadj 1448h/2027 prévoient la prise en charge du service du sacrifice parmi l'ensemble des prestations proposées à nos pèlerins", précise le communiqué. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du "renforcement des efforts de l'Etat algérien visant à assurer une prise en charge optimale de nos pèlerins", souligne le communiqué.

PROJET DU GAZODUC TRANSSAHARIEN: Des retombées économiques et de développement importantes pour les pays du Sahel

Le ministre d'Etat nigérian aux Ressources pétrolières (gaz), M. Ekperikpe Ekpo, a mis en avant, ce lundi à Moscou, les importantes retombées économiques et de développement du projet du gazoduc transsaharien (TSGP) reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, notamment pour les pays du Sahel africain, soulignant que ce projet était prioritaire et que le Nigeria allait réaliser un gazoduc reliant le sud au nord du Nigeria en vue de concrétiser cette importante infrastructure énergétique continentale. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la 28e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), M. Ekpo a indiqué que le gazoduc transsaharien constitue un "projet prioritaire", déclarant à ce propos : "Je me suis rendu en Algérie il y a quelques mois, accompagné d'un représentant de la compagnie pétrolière nationale nigérienne. Nous avons été reçus par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, auquel nous avons donné toutes les garanties quant à notre engagement à réaliser un gazoduc reliant le sud au nord du Nigeria". La réalisation de ce gazoduc intervient parallèlement au lancement par l'Algérie des travaux de réalisation du tronçon algérien du projet (le 4 juin 2026, dans la région d'Aoulef), a souligné le ministre, ajoutant que son pays avait procédé à investir dans le secteur gazier pour répondre à la demande internationale et que les travaux se poursuivent au Nigeria en vue d'élaborer les plans d'investissement nécessaires à la réalisation des gazoducs. Dans ce cadre, poursuit M. Ekpo, "environ quatre (4) décisions finales d'investissement ont été prises avec la participation de compagnies énergétiques internationales et nationales, ce qui permettra d'accroître la production", affirmant que le gaz constitue la solution optimale pour répondre aux besoins énergétiques dans le monde.

D'UNE CAPACITE DE 300 MEGAWATTS : Inauguration de la plus grande centrale solaire d'Algérie

Le ministre de l'Énergie, Mourad Adjal, a inauguré hier la centrale solaire photovoltaïque d'El Foulia, située dans la commune de Guemar. D'une capacité de 300 mégawatts-crête, elle est présentée comme la plus importante installation de ce type en Algérie et la deuxième à l'échelle africaine en matière de capacité de production. Lors de la cérémonie, les responsables de Sonelgaz Énergies renouvelables ont présenté au ministre les équipements de la centrale et son fonctionnement, de la captation de l'énergie solaire à l'injection de l'électricité dans le réseau national.

Réduire la dépendance au gaz pour produire l'électricité

Le projet doit contribuer à renforcer les capacités de production électrique et à diversifier les sources d'énergie, tout en réduisant la consommation de gaz naturel utilisée pour produire de l'électricité. Le ministre a ensuite visité les installations administratives, les salles de contrôle et les équipements techniques du site. Cette mise en service s'inscrit dans le programme national de développement des énergies renouvelables. Elle vise à répondre à la hausse de la demande en électricité et à soutenir le développement économique local.

Pluies orageuses et tempêtes de sable dans le Grand-Sud

L'Office national de la météorologie annonce des pluies orageuses ce lundi dans plusieurs wilayas du sud du pays. En effet, un Bulletin d'alerte de niveau 1 met en garde contre des pluies orageuses localement importantes dans les wilayas d'Illizi, de Djanet et de Tamanrasset. Par ailleurs, des vents violents et tempêtes de sable sont prévus dans les wilayas d'In Salah, de Tamanrasset et d'In Guezam.

SOMMET DU 8^e FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ A MOSCOU :

Début des travaux de la réunion ministérielle avec la participation de M. Arkab

Les travaux de la réunion ministérielle préparatoire au 8^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont débuté ce lundi dans la capitale russe, Moscou, avec la participation du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

La réunion portera notamment sur le projet de déclaration commune ainsi que sur la situation et les perspectives du marché mondial du gaz. Lors de cette 28^e réunion ministérielle du Forum, les participants examineront le projet de déclaration commune, qui définit les priorités stratégiques de la coopération internationale dans le secteur gazier, les tendances du développement du marché mondial de l'énergie, la sécurité énergétique et la promotion des investissements. Une attention particulière sera accordée au rôle à long terme du gaz naturel dans la garantie d'un développement durable. Les discussions porteront également sur l'évolution des marchés mondiaux du gaz et leurs perspectives, dans un contexte marqué par les transformations rapides du secteur énergétique. Les participants examineront, en outre, les moyens de sécuriser les approvisionnements et de renforcer la stabilité des marchés, afin d'assurer un équilibre entre les intérêts des pays producteurs et ceux des pays consommateurs, tout en tenant compte des exigences de la sécurité énergétique et des impératifs de la transition climatique. Cette réunion constituera également une occasion d'échanger les points de vue sur les défis auxquels est confrontée l'industrie du gaz naturel et de renforcer la concertation, le consensus et la coordination entre les pays producteurs, dans le but de défendre leurs intérêts communs et de contribuer à la stabilité des approvisionnements. Les participants prendront également connaissance du rapport



annuel sur le marché du gaz pour l'année 2026, ainsi que de la dixième édition du rapport prospectif mondial sur le gaz à l'horizon 2055 (Global Gas Outlook 2055). La réunion ministérielle permettra ainsi d'approfondir le dialogue et de consolider la coopération entre les États membres, tout en assurant le suivi de la mise en œuvre des engagements issus de la « Déclaration d'Alger », adoptée lors du 7^e Sommet du Forum, organisé en Algérie en 2024. Cette déclaration repose sur les principes d'équité, de transparence et de

prise en compte des intérêts de l'ensemble des membres, tout en soulignant la place stratégique du gaz naturel dans le système mondial de sécurité énergétique. Le rendez-vous majeur de cet événement énergétique sera le 8^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Forum des pays exportateurs de gaz, prévu demain, mardi. Les participants y examineront les défis actuels auxquels fait face l'industrie gazière mondiale ainsi que les perspectives de son développement. Pour rappel, le Forum des pays exporta-

teurs de gaz a été créé en 2001 en tant que cadre de concertation et de coordination entre les pays producteurs et exportateurs de gaz. Il est devenu, en 2008, une organisation intergouvernementale dont le siège est établi à Doha, au Qatar. Les 20 pays membres du Forum détiennent environ 70 % des réserves mondiales prouvées de gaz naturel. Ils représentent 38 % de la production mondiale commercialisée et 42 % des exportations mondiales, dont 47 % des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL).

SECTEUR DES ASSURANCES

Hausse de 3% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre, à près de 103 mds DA

Le secteur national des assurances a enregistré, au premier semestre 2026, une croissance de 3%, portant son chiffre d'affaires global à 102,8 milliards de DA, selon le Conseil National des Assurances (CNA). Les Assurances de Dommages restent largement majoritaires, avec 79,6% des parts de marché, contre 13% pour les Assurances de Personnes, indique la dernière Note de conjoncture du Conseil. Les Acceptations Internationales (la réassurance à l'international) ont représenté 6,6% de la production globale et affichent une forte progression, de 9,4%, pour s'établir à 6,7 milliards (mds) de DA, selon le même bilan. L'Activité "Takaful" a, de son côté, enregistré 70.127 contrats durant le premier semestre, pour un total de 876,8 millions de DA de contributions, une production qui se divise entre le Takaful Général (508,6 millions de DA) et le Takaful Familial (368,2 millions de DA). Au terme du premier semestre de l'exercice en cours, l'activité des Assurances de Dommages "affiche une trajectoire globalement positive, caractérisée par une croissance modérée de son chiffre d'affaires et une consolidation de son portefeuille-clients", analyse le CNA. Le chiffre d'affaires global réalisé par cette branche a été de 81,8 mds de DA, contre 80,5 mds de DA

au 30 juin 2025, soit une progression de 1,6% (+1,3 milliard de DA en valeur). La branche enregistre 4.918.050 polices souscrites, contre 4.712.023 contrats à fin du premier semestre 2025, matérialisant une hausse de 4,4% de la couverture commerciale. "L'évolution de l'activité durant le premier semestre résulte d'un arbitrage structurel (effet de ciseau) entre la forte dynamique des branches pivots (Automobile, Agricole, Transport) et le fléchissement des branches techniques (IRD, Crédit)", selon la lecture du CNA.

Forte hausse de la branche Agricole

La branche Automobile a été, comme de coutume, le principal moteur sectoriel, avec près de 55% de la production globale. Elle enregistre une hausse de 12,4%, soit un gain en primes de près de 5 mds de DA, appuyée par une augmentation de 5,8% de ses contrats souscrits. De son côté, la branche Agricole a enregistré la plus forte progression relative de la période, avec une hausse de 42,2%, générant un chiffre d'affaires additionnel de 560,3 millions de DA. Le volume contractuel s'ajoute, quant à lui, une expansion de 19,8%. La branche Transport a évolué de 3,4% pour atteindre un chiffre d'affaires de 3,7 mds de DA. Le nombre de polices souscrites a aug-

menté de 2,1%. Par ailleurs, la branche Incendies et Risques Divers (IRD) a été le principal facteur de décroissance durant le premier semestre, avec un chiffre d'affaires en recul de 12,4%, passant de 33,8 mds de DA au premier semestre 2025 à 29,6 mds de DA à fin juin dernier. Les primes de cette branche affichent une diminution de 7,3%, soit une perte nette d'assiette de 138,7 millions de DA. La branche "Crédit" affiche un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de DA, marquant, à son tour, une diminution de 7,3%, soit une perte de 138,7 millions de DA par rapport à la même période de l'année 2025. Quant aux Assurances de Personnes, elles cumulent, au titre des six premiers mois de l'année, un chiffre d'affaires de 13,4 mds de DA, soit une production additionnelle de 733 millions de DA, comparativement à la même période de 2025, marquant, ainsi, une évolution de 5,8%. Cette croissance est engendrée particulièrement par la branche "Prévoyance collective" qui représente 48,5% des réalisations de l'activité des Assurances de Personnes et connaît une augmentation de 10,2%, soit un total de primes supplémentaires de 600,3 millions de DA. Cette branche compense, par conséquent, les replis observés au niveau de l'ensemble des autres

branches de l'Assurance de Personnes.

Hausse de 22% des indemnisations

Concernant la situation des sinistres enregistrés jusqu'au 30 juin 2026, le CNA avance que les déclarations auprès des sociétés d'assurances ont atteint 48,3 mds de DA, soit une baisse de 6% par rapport au 30 juin 2025. Le nombre de déclarations pour l'ensemble du marché s'élève à 1.114.001 dossiers, en progression de 10,3%. Les indemnisations ont totalisé 44,1 milliards de DA, en évolution de 22,1% (+7,9 milliards de DA), dont 89,3% au titre des Assurances de Dommages. En volume, le nombre total de sinistres réglés à la fin du premier semestre enregistre une hausse de 20,5% (+146 184 dossiers). Quant aux sinistres en stock, ils sont estimés à 132,8 mds de DA à la fin du premier semestre, correspondant à 1.566.293 dossiers en instance de règlement. Comparativement à la fin du premier trimestre, les sinistres à payer marquent une baisse de 1,4 milliard de DA, soit 80.668 dossiers de moins. Le taux de règlement du marché des assurances, calculé sur la base des données en nombre, connaît une hausse de 17,3%, portée par la progression des liquidations de sinistres, selon le CNA.

Souad Benboust
dévoile dans « L'invité de la matinale »
les grandes orientations
du secteur de la pêche
à l'horizon 2028



La pêche et l'aquaculture en Algérie s'apprêtent à franchir une nouvelle étape, avec un plan d'action ambitieux à l'horizon 2028, le développement de l'aquaculture marine et continentale, le renforcement de la formation professionnelle et la reconnaissance des compétences des pêcheurs expérimentés. Ces orientations ont été présentées ce lundi par Mme Souad Benboust, responsable à la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche lors de son passage à l'émission « Inebgui Nesbah » (L'invité de la matinale) de la Radio Chaîne 2, de la Radio algérienne et qui a mis en avant les efforts engagés pour moderniser le secteur et ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes. « La stratégie vise essentiellement le développement de l'aquaculture marine et continentale à grande échelle », a expliqué Mme Benboust, soulignant également l'importance de l'expansion de cette activité dans les régions sahariennes. Cette dynamique s'accompagne, selon elle, « d'une volonté d'améliorer les conditions socio-économiques des professionnels et d'encourager la création de microentreprises dans les différentes activités liées à la pêche et à l'aquaculture. »

Un plan d'action structuré autour de plusieurs priorités

Pour concrétiser ces ambitions, la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture mise sur « un plan d'action structuré autour de plusieurs priorités », notamment « l'augmentation de la production », « le développement de la recherche », « le renforcement des capacités », « l'investissement » et « les partenariats ». La formation constitue un pilier central de cette stratégie. Selon la convive de la Radio algérienne, « neuf établissements spécialisés, implantés le long du littoral, assurent des formations adaptées aux besoins du marché. Les spécialités proposées couvrent notamment la pêche, l'aquaculture, la plongée professionnelle sous-marine, la conduite des navires et la maintenance des moteurs. »

Recul des prix du pétrole

Les prix du pétrole ont reculé ce lundi matin, après avoir bondi à des niveaux proches de leurs plus hauts niveaux en six mois à la fin de la semaine dernière. Les contrats à terme sur le Brent ont reculé de 2,12 dollars, soit 1,82 %, à 114,60 dollars le baril. De leur côté, les contrats à terme sur le brut américain ont baissé de 2,14 dollars, soit 2,07 %, à 101,13 dollars le baril.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES: Un dispositif logistique et organisationnel mobilisé pour accompagner les agriculteurs (OAIC)

Les 78 guichets uniques relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) dédiés à l'accompagnement des agriculteurs dans le cadre la campagne labours-semailles 2026-2027 enregistrent une affluence croissante des agriculteurs à travers le pays, a indiqué un responsable de l'Office.

Il s'agit d'un "dispositif qui vise à faciliter les démarches administratives et de financement pour les agriculteurs et à leur permettre d'accéder aux semences, aux engrais dans de meilleures conditions", a précisé à l'APS le chargé de l'information à l'OAIC Mohamed Saâdaoui.

Pour financer la campagne, les céréaliculteurs peuvent opter pour l'autofinancement ou recourir au crédit "Rfig" accordé par la Banque d'agriculture et de développement rural "BADR" disponible au niveau de chaque Guichet unique, installé dans les Cooprétaive de céréales et de légumes secs (CCLS), a indiqué M. Saâdaoui. Un autre dispositif, le "crédit fournisseur", est réservé aux agriculteurs touchés par les aléas climatiques ou les incendies et qui rencontrent des difficultés à obtenir des crédits bancaires. Il leur permet d'acquérir des semences dont le coût est déduit de leur récolte à la fin de la campagne, sous la supervision de commissions de wilaya spécialisées, a-t-il expliqué. Le même responsable a rappelé que ces guichets répartis à travers les CCLS regroupent des représentants de ces coopératives, de la Banque BADR et de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). Abordant le dspositif mis en place dans le cadre de la campagne labours-semailles, M. Saâdaoui a indiqué que les opérations débutent dès le mois de juillet, durant la période moissons - battage, avec la réception des semences céréalières auprès des multiplicateurs, en prévision du lancement de la campagne labours-semailles, qui intervient généralement vers fin septembre-début octobre. Ces semences sont ensuite préparées et réparties en fonction des superficies à emblaver et des besoins des wilayas. Selon le même responsable, les besoins prévisionnels de la campagne sont estimés à 2,5 millions de quin-



taux de semences de blé tendre et dur, d'orge et de triticale, mais l'office dispose d'un volume de 3,5 millions de quintaux, a indiqué le même responsable. Il a également annoncé la réception prochaine de 20 nouvelles stations de semences équipées de technologies de tri optique, qui viendront s'ajouter aux 100 stations existantes, renforçant ainsi les capacités nationales de production. M. Saâdaoui a rappelé que l'Algérie assure son autosuffisance en semences céréalières et se passe de leur importation depuis 1995. Outre les semences, l'OAIC assure la disponibilité des autres intrants agricoles, notamment les engrais et les produits phytosanitaires, dans les délais appropriés. Sur le volet de la mécanisation, l'entreprise publique "AgroDrive" participe à la campagne avec des équipements et des moyens mécanisés modernes destinés à soutenir les agriculteurs, en complément du matériel déjà disponible, ajoute le même responsable.

Des capacités de stockage renforcées

A propos des infrastructures de stockage, M. Saâdaoui a mis en avant la disponibilité de 350 centres de stockage de proximité, d'une capacité de 50.000 quintaux chacun. "Ces infrastructures ont démontré leur utilité

lors de la campagne des moissons, en rapprochant les espaces de stockage des zones de production et en facilitant la collecte des récoltes", a-t-il fait valoir. Il a relevé dans ce sens le programme de réalisation de 35 silos à grains, d'une capacité d'un million de quintaux chacun, précisant que 30 sont en cours de réalisation et que les cinq autres seront lancés incessamment. A ces infrastructures s'ajoutent 16 silos métalliques, dont la capacité varie entre 100.000 et 200.000 quintaux chacun, et dont la réception est prévue progressivement dans plusieurs wilayas. "L'ensemble de ces projets permettra de porter les capacités globales de stockage à plus de 9 millions de tonnes, contribuant au renforcement des capacités nationales de stockage des céréales et à la constitution d'un stock stratégique, a-t-il souligné. Le chargé de l'information à l'OAIC a, par ailleurs, souligné le rôle de l'encadrement technique dans l'amélioration de la qualité des semences et des récoltes. A ce titre il a mentionné les 700 ingénieurs agronomes et techniciens agricoles de l'Office, chargés du contrôle, du nettoyage et du traitement des céréales et des semences en coordination avec les coopératives de céréales et de légumes secs.

CONSTANTINE / SALON INTERNATIONAL

"AGREST-EXPO" :

Plus de 160 exposants attendus à la 5e édition (organisateurs)

Plus de 160 exposants représentant des entreprises nationales et étrangères participeront à la 5e édition du Salon international de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage ("Agrest-Expo"), prévue du 28 au 31 octobre au complexe culturel Ahmed-Bey (Zénith) à Constantine, a indiqué samedi le commissaire de la manifestation, Ahmed Haniche. Cet événement économique, organisé par le groupe "Sunflower Communication" en partenariat avec l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), vise à donner une nouvelle impulsion à l'investissement et au partenariat économique créateur de richesses, a expliqué M. Haniche dans une déclaration à l'APS. Il a ajouté que la manifestation connaîtra l'organisation du Salon international de l'agriculture et du matériel agricole ainsi qu'un salon dédié aux industries agroalimentaires et à

l'emballage, avec la participation d'entreprises nationales et étrangères actives dans diverses branches des deux secteurs. Accueilli par la capitale de l'Est algérien eu égard à ses potentialités économiques et à son système de production diversifié, cet événement constituera un espace pour renforcer les opportunités de partenariat, d'investissement et d'échange d'expériences entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues étrangers représentant 15 pays africains, européens et asiatiques. Des pavillons seront consacrés à l'exposition de divers produits, équipements et services liés à l'activité agricole, notamment dans les domaines de la céréaliculture, de l'élevage animal et avicole, de la production laitière, de l'arboriculture fruitière, ainsi que de la santé animale et végétale. Seront également exposés des produits algériens, des matières premières, des moyens,

ainsi que des mécanismes de transformation et de fabrication dans le domaine des industries agroalimentaires, selon la même source. En outre, des rencontres professionnelles, des conférences et des débats seront organisés autour de plusieurs sujets liés au développement de la production et à l'amélioration de sa qualité selon les normes internationales, en plus de l'examen des mécanismes à même de renforcer la compétitivité des produits algériens et de faciliter leur accès aux marchés extérieurs. Cette manifestation économique constituera également une opportunité pour les start-up et les jeunes porteurs de projets innovants de faire connaître leurs produits et services, d'explorer les opportunités d'intégration dans l'environnement économique et de nouer de nouveaux partenariats dans les domaines de l'agriculture et des industries agroalimentaires, a-t-on indiqué.

MASCARA :

Mesures incitatives de la CNAC en faveur de Lancement d'une campagne d'information sur les nouvelles la promotion et du soutien de l'emploi



L'antenne de l'Agence nationale d'assurance chômage (CNAC) de la wilaya de Mascara a lancé, dimanche, une campagne d'information à l'échelle de la wilaya afin de faire connaître les nouvelles mesures incitatives proposées par le dispositif "CNAC", visant à soutenir et à promouvoir l'emploi, a-t-on appris auprès de cet organisme. Cette initiative prévoit l'organisation de visites de terrain auprès des entreprises économiques et des unités de production implantées dans les différentes communes de la wilaya. Ces sorties permettront de présenter aux employeurs et aux opérateurs économiques des explications et des informations sur les dispositions de la loi 21-06 du 11 décembre 2006, ainsi que sur ses textes d'application. Ce cadre juridique intégré vise à soutenir les entreprises économiques, à alléger leurs charges financières, à encourager le développement de leurs activités et à inciter à la création de nouveaux postes d'emploi, a précisé la même source. Le programme de cette campagne, qui s'étalera sur une semaine, comprend également des journées d'information et d'étude destinées aux chefs d'entreprise et aux opérateurs économiques de la wilaya. Elles porteront sur plusieurs questions relatives aux mesures incitatives et d'encouragement prévues par la loi 21-06, visant à soutenir et à promouvoir l'emploi. Des jour-

nées portes ouvertes sont également programmées au siège de l'antenne de la CNAC, avec la participation des chambres de l'agriculture et du commerce et de l'industrie "Beni Chougrane", ainsi que de la Chambre de l'artisanat et des métiers. Elles permettront de présenter les dispositifs de soutien et les démarches pratiques à suivre pour bénéficier des nouveaux avantages et incitations prévus par cette loi, selon la même source. Cette campagne vise à renforcer la communication et la coordination avec les employeurs et les opérateurs économiques, afin de faire connaître les nouvelles mesures d'encouragement et d'incitation prévues par la loi 21-06, notamment la réduction des cotisations de sécurité sociale, l'exonération totale de la part patronale, ainsi que le bénéfice d'une aide mensuelle à l'emploi, conformément aux conditions et procédures en vigueur. Cette initiative ambitieuse vise également à soutenir et de dynamiser le marché du travail en permettant aux chefs d'entreprise et aux opérateurs économiques de bénéficier de l'ensemble de ces nouveaux avantages et mesures incitatives. Elle vise, en outre, à les sensibiliser à l'importance de ces dispositifs et à les encourager à y recourir, contribuant ainsi à stimuler le marché de l'emploi et à renforcer son dynamisme, a-t-on indiqué.

MASCARA:

Une conférence consacrée au parcours réformateur et éducatif du cheikh Abderrahmane El-Djilali

Le parcours réformateur et éducatif de l'historien algérien cheikh Abderrahmane El-Djilali (1908-2010) a été au centre d'une conférence organisée, samedi à Mascara. Dans son intervention à cette occasion, Sofiane El-Akeb, professeur à l'université Mustapha-Stambouli de Mascara, a indiqué que cheikh Abderrahmane El-Djilali avait mené une expérience scientifique et culturelle remarquable. Son activité ne se limitait pas à la prédication, à l'exhortation et à l'orientation religieuse, mais s'étendait également à la collecte et à la classification des informations historiques, à l'explication des questions religieuses, ainsi qu'à la vulgarisation et à la transmission des connaissances dans un langage clair et accessible. De son côté, Djebbar Mohamed El-Amine, chercheur spécialisé dans l'histoire des grandes figures algériennes, a souligné l'importance de l'ouvrage Histoire générale de l'Algérie, considéré comme l'une des principales œuvres de cheikh Abderrahmane El-

Djilali et comme l'un des ouvrages majeurs de l'historiographie algérienne moderne. Il a précisé que l'auteur avait cherché, à travers cet ouvrage, à présenter une vue d'ensemble de l'histoire de l'Algérie, depuis l'Antiquité, en passant par le Moyen Age, jusqu'à l'époque moderne, en abordant différents aspects de la vie politique, sociale, scientifique, religieuse, littéraire, économique et urbanistique. Pour sa part, Mokhtar Belkacem Hedjaïl, chercheur spécialisé dans l'histoire du Mouvement national et de la glorieuse Révolution de libération nationale, a indiqué que le parcours intellectuel et scientifique de cheikh El-Djilali, qui s'est étalé sur plusieurs décennies, témoignait de la diversité de ses centres d'intérêt. Ceux-ci englobaient les domaines culturel, historique, religieux et éducatif, associant le service de la religion à la diffusion du savoir, à l'éducation des générations et à la documentation de l'histoire nationale.

SAÏDA : Journée de formation sur le cancer du sein, les moyens du dépistage précoce et prise en charge thérapeutique

L'établissement public de santé de proximité (EPSP) de la commune de Moulay Larbi, dans la wilaya de Saïda, a organisé, dimanche, une journée de formation consacrée au cancer du sein, aux facteurs de risque associés, aux moyens de dépistage précoce et aux stratégies de prise en charge thérapeutique, au profit des personnels médicaux et paramédicaux, ainsi que des sages-femmes exerçant au sein de l'établissement, a-t-on appris auprès de cette structure sanitaire.

Cette session de formation, organisée dans le cadre des activités du bureau de la formation médicale continue et en parallèle avec la campagne "Octobre Rose", a été encadrée par la spécialiste en gynécologie-obstétrique, Fatima Sahnoun. A cette occasion, elle a présenté des explications sur les facteurs de risque liés au cancer du sein, soulignant l'importance du dépistage précoce pour améliorer les chances de guérison et renforcer l'efficacité de la prise en charge des patientes, selon la même source. Cette journée de formation a suscité de nombreuses interactions de la part des participants, qui ont pris part à des discussions et à des échanges de points de vue. Des réponses ont également été apportées à leurs questions concernant les moyens de prévention de cette maladie et les méthodes permettant de la détecter à ses premiers stades.



L'accent a, par ailleurs, été mis sur l'importance de renforcer la sensibilisation sanitaire et d'améliorer les mécanismes de prise en charge des patientes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre

des efforts visant à développer les compétences professionnelles des personnels du secteur de la santé et à promouvoir la culture de la

prévention et du dépistage précoce du cancer du sein, dans le contexte des activités d'"Octobre Rose", consacrées à la sensibilisation à cette maladie, a-t-on indiqué.

CANCER DU SEIN ET DIABETE: Le CRA organise 2 campagnes de prévention



Le CRA organise, mardi, 2 campagnes de sensibilisation à la prévention des cancers du sein et du col de l'utérus ainsi que du diabète. Dans le cadre des activités d'Octobre rose, la première campagne de préven-

tion des cancers du sein et du col de l'utérus a été organisée, en partenariat avec l'Etablissement public de télévision (EPTV), au siège de cette institution à Alger, au profit des travailleuses et des cadres, pré-

cise un communiqué du CRA (Croissant Rouge algérien).

Des conseils médicaux prodigués

Cette campagne a vu la participation de médecins et de spécialistes du CRA, qui ont prodigué

« des conseils médicaux et des orientations de sensibilisation sur les moyens de prévention, l'importance du dépistage précoce et des examens périodiques, ainsi que leur rôle dans l'amélioration des chances de traitement et la réduction des complications de la maladie ». Cette initiative concerne également les stations régionales de la Télévision algérienne, avec la participation des comités de wilaya du CRA à Constantine, Oran, Béchar et Ouargla, à Annaba, et au niveau de l'Etablissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant « Abdallah Nouaouria » à El Bouni, afin de renforcer « la diffusion des messages de sensibilisation et d'élargir leur portée », ajoute le communiqué. Concernant la deuxième campagne, il s'agit d'une action de sensibilisation à la prévention du diabète, organisée par le CRA en collaboration avec les laboratoires VitalCare, au niveau de la polyclinique « Sidi Mohamed Bouchnafa » à Alger.

La Centrafrique et la RDC renforcent leur coopération pour prévenir la propagation d'Ebola

Des responsables sanitaires de la République centrafricaine (RCA) et de la République démocratique du Congo (RDC) se sont réunis jeudi et vendredi à Bangui pour renforcer leur coopération dans la prévention de la maladie à virus Ebola, notamment dans les zones frontalières. Cette rencontre a réuni des représentants des régions sanitaires du Bas-Ou-

bangui et des Plateaux, en RCA, et de la province du Sud-Ubangi, en RDC. Les discussions ont porté sur la surveillance épidémiologique, les contrôles sanitaires aux points de passage frontaliers et le partage d'informations entre les services de santé des deux pays. Selon Ernest Monganza, ministre congolais chargé de la Santé et des Affaires sociales

du Sud-Ubangi, cette coopération doit permettre aux deux parties de définir des mesures conjointes pour prévenir la propagation de la maladie par-delà leur frontière commune. De son côté, Pierre Somsé, ministre centrafricain de la Santé et de la Population, a insisté sur la nécessité du renforcement des contrôles sanitaires dans les zones frontalières ju-

gées à haut risque. Il a également appelé à une vigilance accrue et à une meilleure coordination entre les services sanitaires des deux pays. La réunion doit s'achever vendredi par l'adoption de recommandations destinées à renforcer la surveillance épidémiologique, la prévention et la coopération transfrontalière entre les deux pays.

RDC : Près de 3,5 millions de personnes confrontées à de graves pénuries alimentaires dans les zones touchées par Ebola (PAM)

Alors que l'épidémie d'Ebola continue sa propagation, près de 3,5 millions de personnes sont confrontées à de graves pénuries alimentaires dans les zones touchées par cette épidémie en République démocratique du Congo (RDC), a alerté une agence des Nations unies. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), ces personnes font face à une situation de faim de niveau "crise" ou pire, correspondant à la phase 3 ou supérieure du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Parmi les personnes directement touchées par l'épidémie, 97 % ont encore besoin d'une aide alimentaire, a précisé le PAM vendredi. Le virus perturbe les marchés, les moyens de subsistance et les déplacements, compliquant l'accès à la nourriture dans l'est du pays. Les mesures de traitement et d'isolement imposées pour limiter la transmission peuvent également priver les familles de leurs sources habituelles de revenus et d'approvisionnement. "Le conflit et les déplacements ont laissé les familles avec peu de capacités pour faire face à ce choc supplémentaire", a déclaré David Stevenson, représentant du PAM en RDC, lors d'un point de presse à Genève. La riposte à l'épidémie est elle-même entravée par l'insécurité, le mauvais état

des routes et les capacités locales limitées, qui compliquent l'acheminement de l'aide humanitaire et des fournitures médicales. En outre, le manque de financement menace ces opérations. Le PAM a besoin de 214 millions de dollars pour venir en aide aux populations les plus vulnérables de l'est de la RDC, frappées à la fois par le conflit et par l'épidémie. "Les familles ne devraient pas avoir à choisir entre suivre les recommandations sanitaires et se procurer de la nourriture", a-t-il insisté. Cette alerte intervient alors que l'épidémie prend une dimension régionale. Jeudi, le directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, Mohamed Janabi, avait mis en garde contre une situation de flambée "plus complexe" après la détection d'un cas au Nigéria. Le pays a confirmé un cas importé de maladie à virus Bundibugyo chez une femme ayant récemment voyagé depuis l'Ouganda. Il est le cinquième pays à signaler un cas dans le cadre de cette épidémie, après la RDC, l'Ouganda, la France et le Kenya. La RDC demeure toutefois le principal foyer de l'épidémie. Au 21 octobre 2026, le pays avait enregistré 9 704 cas confirmés et 4 687 décès, selon les derniers chiffres des autorités sanitaires.

EBOLA: Mise en quarantaine obligatoire pour les Ougandais ayant séjourné en RDC

Les Ougandais de retour dans leur pays après un séjour en République démocratique du Congo (RDC), où sévit la pire épidémie d'Ebola jamais enregistrée avec plus de 4.600 morts, devront effectuer une quarantaine de 21 jours, a annoncé dimanche le ministère ougandais de la Santé. "Les Ougandais de retour au pays ayant un historique de voyage en RDC seront soumis à une quarantaine de 21 jours à leurs propres frais", selon un communiqué du ministère de la Santé. Les autorités de Kampala ont également annoncé avoir "intensifié le filtrage des voyageurs à l'aéroport international d'Entebbe et à tous les postes frontaliers terrestres". Il sera également nécessaire pour tous les voyageurs de remplir un formulaire permettant de les localiser "si nécessaire". La RDC, qui partage une frontière avec l'Ouganda, a déclaré sa 17e épidémie d'Ebola en mai et a depuis enregistré plus de 9.000 cas. Cette maladie mortelle a tué plus de 15.000 personnes en Afrique au cours des 50 dernières années. En



août, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait officiellement déclaré l'Ouganda exempt d'Ebola, après 20 cas dont deux décès enregistrés sur son territoire - presque tous venaient de RDC. Ebola se transmet par contact avec les fluides corporels et provoque une grave fièvre hémorragique. Cette flambée est causée par la souche Bundibugyo du virus, pour laquelle il n'existe toujours ni vaccin ni traitement spécifique. Le Kenya, où deux personnes en sont mortes, et le Nigeria, pays le plus peuplé du continent avec quelque 200 millions d'habitants, ont déclaré en octobre des premiers cas d'Ebola. Le Nigeria a enregistré mardi son premier cas, une femme arrivée à Abuja à bord d'un vol en provenance d'Ouganda.

JOURNEE NATIONALE DE L'ARBRE : Vastes campagnes de plantation dans les wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest

Les célébrations de la Journée nationale de l'arbre, coïncidant avec le 25 octobre, qui se déroulent cette année sous le slogan "Ensemble pour restaurer nos forêts", ont été marquées, dimanche, dans les wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, par l'organisation de vastes campagnes de plantation d'arbres dans différentes zones forestières.

À Oran, une campagne de plantation a été organisée dans la forêt de Bethioua, avec la participation de différentes composantes de la société civile, des collectivités locales, des agents forestiers et d'autres intervenants. De son côté, la Conservation des forêts a programmé la plantation de 93 000 plants de différentes espèces sur une superficie de 14 hectares, répartis sur 13 sites à travers la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de son programme annuel, qui se poursuivra jusqu'au 21 mars prochain. A Mascara, 16 000 plants ont été mis en terre dans les zones forestières et urbaines, notamment dans les forêts de Zakour, dans la commune de Mamounia, de Nesmot, dans la commune du même nom, de Fergoug, dans la commune de Mohammadia, du mont Nadour, dans la commune d'El-Menouar, ainsi que dans la forêt d'Essafsaf, dans la commune de Makdha. Des plantations ont également été réalisées dans les espaces verts et aux abords des équipements publics et des établissements scolaires des différentes villes de la wilaya. Cette opération a mobilisé des agents forestiers, des éléments de la Protection civile, des membres de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale, ainsi que des cadres et des employés de plusieurs organismes et institutions publiques. Des membres d'associations locales, des jeunes adhérents de des Scouts musulmans algériens (SMA), des élèves d'établissements scolaires et des citoyens bénévoles y ont également pris part. Les plantations ont donné lieu à la mise en terre différentes espèces arboricoles, notamment le pin d'Alep, l'eucalyptus, l'acacia, le cyprès, le caroubier et des arbustes ornementaux. A Tiarret, une vaste campagne a été lancée pour la plantation de 12 500 plants forestiers dans différentes zones boisées, dont 4 000 plants seront mis en terre dans la région de Kef-Rmel, sur les hauteurs de la ville, tandis que 8 500 autres seront répartis entre plusieurs espaces forestiers, notamment El Gâda, dans la commune de Frenda, Hermala, dans la commune de Sidi-Abdelghani, Ed-dalia, dans la commune de Mechraâ Safa, Echamakh, dans la commune de Nadora, ainsi que El-Houassi, dans la région de Ksar Chellala. A Tlemcen, une campagne de planta-



tion a été organisée dans la réserve de Moutas, située dans la forêt de Zerifat, dans la commune de Mansourah. La manifestation s'est déroulée en présence de l'inspectrice générale des forêts auprès de la Direction générale des forêts (DGF), Nedjma Rahmani, ainsi que des autorités de la wilaya. L'opération a porté sur la plantation d'oliviers et a été accompagnée d'expositions consacrées aux différentes activités du secteur forestier, notamment le reboisement, la prévention des incendies et les projets d'élevage d'oiseaux. A cette occasion, quatre moutons à manchette (Laroui) et huit faisans ont également été relâchés dans la réserve, qui s'étend sur une superficie totale de 2 156 hectares. Par ailleurs, la Conservation des forêts de la wilaya a programmé la plantation de 10 000 plants de différentes espèces dans 18 zones. Elle a également conclu 29 conventions avec plusieurs associations afin d'assurer le suivi des plantations et leur protection. A Saïda, une opération de plantation de 6 400 plants forestiers et fruitiers a été lancée dans cinq communes, avec la participation des différents acteurs engagés

dans la protection des forêts et l'extension des espaces verts. L'opération a concerné les communes d'Aïn-Soltane, de Mâmoura et de Youb, ainsi que celle d'Ouled-Khaled, qui a bénéficié de la part la plus importante, avec 5 000 plants. A Aïn Témouchent, la Conservation des forêts a programmé la mise en terre de 6 800 plants dans six sites forestiers, situés dans les communes de Hessasna, d'El-Emir Abdelkader, de Sidi-Ouriach et de Sidi-Safi. L'administration forestière a également réservé 8 000 plants à un programme mené en coordination avec plusieurs associations locales. Ces plantations seront réalisées dans différentes communes de la wilaya, sur une superficie estimée à 60 hectares dans les zones urbaines. A Mostaganem, 2 500 plants ont été mis en terre dans différentes zones forestières de la wilaya, alors qu'à Sidi Bel-Abbès, 2 400 plants de différentes espèces forestières et semi-forêtiers ont été plantés dans la forêt de Louza, située dans la commune de Zerouala. Cette manifestation environnementale, organisée par la Conservation des forêts, s'est déroulée en présence des autorités locales

et avec la participation active des différents partenaires, des acteurs associatifs et des militants de la protection de l'environnement, mobilisés pour assurer la réussite de cette opération de plantation et contribuer à la restauration du couvert végétal de la région. De son côté, la Conservation des forêts de la wilaya de Tindouf a célébré cette journée en organisant une vaste campagne de plantation au sein de l'université "Ali-Kafi", avec la participation des autorités locales et des représentants de différents organismes et directions. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le couvert végétal et à ancrer une culture de préservation du patrimoine forestier, notamment dans les régions sahariennes. Il a été, aussi, organisé une cérémonie dans l'amphithéâtre principal de l'université. Elle a notamment été marquée par la projection d'un documentaire vidéo consacré à l'arganier et à son importance écologique et économique, ainsi que par l'hommage rendu aux agents relevant du secteur forestier, en reconnaissance de leurs efforts en matière d'arrosage, de taille et d'entretien des espaces verts.

Environ 1,2 million d'arbres seront mis en terre durant la saison de plantation 2026-2027, à travers le pays

Le directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria, a annoncé, dimanche à Jijel où il effectue une visite de travail, que quelque 1,2 million d'arbres seront mis en terre à travers le pays durant la saison de plantation 2026-2027. Le même responsable a déclaré à l'APS, en marge du lancement de la campagne de reboisement dans la zone de Soumaâ, dans la commune de Bouraoui-Belhadef, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre de chaque année), que la DGF a élaboré «un programme de plantation de 1,2 million d'arbres au niveau national, dont une importante partie sera mise en terre dans la wilaya de Jijel, région la plus sévèrement touchée par les incendies de l'été dernier». M. Touahria, accompagné du wali de Jijel, Ahmed Me-



guelati, de responsables locaux et des membres de la commission de sécurité de wilaya, a souligné que le

choix de Jijel pour donner le coup d'envoi de la campagne nationale de reboisement est «symbolique au re-

gard de ce que cette wilaya a vécu à la suite des feux de l'été dernier qui ont causé des dommages importants aux zones boisées». Il a ajouté que plusieurs essences d'arbres ont été choisies pour être plantées dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, telles que l'olivier, le châtaignier et le caroubier en raison de leur valeur nutritionnelle et économique qui ne peut que profiter aux habitants de la wilaya. Il convient de noter que la campagne de reboisement, lancée dans la wilaya de Jijel en vue de la mise en terre de 25 000 arbres dans 18 communes, a été marquée par la présence, sur le terrain, de nombreux citoyens et d'acteurs de la société civile, ainsi que des éléments de l'Armée nationale populaire, de la protection civile et des forêts.

PREVENTION DE LA CRIMINALITE: Le signalement, un geste citoyen

Le signalement, un acte citoyen essentiel pour prévenir la criminalité, renforcer la sécurité et lutter contre les actes criminels. L'importance de la communication et des outils numériques n'est plus à prouver dans la prévention de la criminalité et le rapprochement entre les institutions et les citoyens. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la Gendarmerie nationale se sont adaptées à la nouvelle donne numérique, notamment aux réseaux sociaux. À ce propos, le représentant de la DGSN, l'officier principal de police Saleh Boumediene, lors de récentes déclarations, a rappelé que l'information sécuritaire constitue une spécialité complémentaire de l'information générale. « Elle contribue à informer le public, à le sensibiliser aux risques et à encourager son implication dans la préservation de la sécurité collective. Le citoyen est le partenaire de l'équation sécuritaire », a-t-il souligné. Il a mis en avant la nécessité d'établir une relation de confiance entre les services de sécurité et la population.

Des plateformes officielles pour recueillir les signalements

Cette approche repose, selon lui, sur une communication continue, adaptée aux évolutions de la société et aux nouvelles habitudes de consommation de l'information, surtout par la nouvelle génération. « Après avoir investi les médias traditionnels, notamment la télévision, la radio et la presse écrite, les services de sécurité ont progressivement renforcé leur présence sur les plateformes numériques. La DGSN dispose de six plateformes officielles authentifiées, dont Facebook, qui compte plus de 2,4 millions d'abonnés, TikTok avec plus de 500 000, X avec plus de 440 000 et Instagram avec plus de 150 000 abonnés », a-t-il précisé. Au-delà de la diffusion des communiqués et des campagnes de sensibilisation, l'officier a expliqué que ces espaces numériques permettent aux citoyens de transmettre leurs préoccupations et de signaler des faits nécessitant l'intervention des services compétents. « À ces dispositifs s'ajoutent les numéros 1548 et 17, le numéro 104 ainsi que l'application Allo Chorta. Ces moyens de communication visent à faciliter les échanges avec les citoyens et à favoriser une prise en charge rapide des signalements », a-t-il ajouté.

Le signalement, levier d'enquête et de mobilisation

Il a également insisté sur l'importance du signalement dans la lutte contre la criminalité. « Les vidéos et les informations transmises par les citoyens peuvent contribuer à l'identification des suspects et à l'accélération des enquêtes, à condition de faire l'objet de vérifications techniques. Une fois les faits établis, les services concernés peuvent communiquer sur les interventions réalisées et les objets saisis. Cette démarche permet d'informer l'opinion publique tout en rappelant que les procédures judiciaires doivent suivre leur cours », a-t-il soutenu. L'information sécuritaire ne se limite désormais plus à la transmission de nouvelles. « Elle constitue un instrument de prévention, de sensibilisation et de mobilisation citoyenne. En associant les moyens traditionnels aux plateformes numériques, les institutions sécuritaires entendent consolider la confiance du public et faire du signalement un acte responsable, contribuant à la protection des personnes et des biens ainsi qu'au renforcement de la sécurité collective », a-t-il conclu.

**ESCRIME/COUPE
DU MONDE CADETS-
JUNIORS AU SABRE :
Les sélections
de Turquie (garçons)
et de Russie (filles)
sacrées par équipes
juniors**

Les sélections de Turquie (garçons) et de Russie (filles) ont remporté les épreuves juniors par équipes de l'étape d'Oran de la Coupe du monde d'escrime cadets et juniors au sabre, dont les compétitions ont pris fin dimanche à la salle omnisports du complexe olympique "Miloud-Hadefi" d'Oran. En finale, l'équipe féminine russe s'est imposée face à son homologue italienne sur le score de 45 touches à 34, tandis que, chez les garçons, la Turquie a décroché la médaille d'or après sa victoire face à l'Italie (45 touches à 43). Dans les épreuves juniors par équipes, les sélections algériennes, filles et garçons, ont été éliminées au premier tour des poules. A l'issue de ces épreuves, la sélection algérienne masculine a terminé à la 8e place du classement par équipes, tandis que l'équipe féminine s'est classée 10e. Lors des épreuves individuelles, clôturées samedi soir, l'Italienne Vittoria Mocci avait décroché la médaille d'or chez les filles, tandis que le Turc Furkan Yaman s'était imposé chez les garçons. Malgré l'élimination des jeunes sabreurs algériens dès la phase de poules, face à une concurrence internationale de haut niveau, l'entraîneur national, Hama Antar, retient de ce rendez-vous d'Oran une expérience formatrice importante. Cette compétition internationale a constitué une bonne occasion d'évaluer le niveau des athlètes et d'affiner la préparation de la sélection algérienne en prévision des prochains championnats d'Afrique cadets et juniors, qui se tiendront en février à Sétif, en Algérie. Cette étape de la Coupe du monde cadets et juniors au sabre, organisée durant quatre jours à Oran, a enregistré la participation de 244 escrimeurs, filles et garçons, représentant 34 pays. La cérémonie de clôture a été marquée par la remise des médailles aux lauréats, en présence de membres de la Fédération algérienne d'escrime et d'un représentant de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

**OUARGLA :
Plus de 280 participants
au 4e tournoi régional
de pétanque**

Au moins 288 joueurs, représentant 96 équipes issues de cinq wilayas, ont pris part au quatrième championnat régional de pétanque (Région-3), organisé à Ouargla dans le cadre du programme de la Fédération algérienne des sports de boule, ont indiqué samedi les organisateurs. La manifestation sportive, qui s'est déroulée vendredi, a vu la participation d'équipes des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, El-Meniaa, Laghouat et Djelfa. Ouargla a présenté la plus forte participation avec 44 équipes, suivie de Ghardaïa (30), Djelfa (14), El-Meniaa (6) et Laghouat (2). La compétition s'est déroulée sous la supervision de quatre arbitres et d'un commissaire du tournoi, et a vu l'Académie de Laghouat remporter la première place, tandis que la deuxième place est revenue au club du Mouloudia d'Aïn Beida (Ouargla), tandis que la troisième place a été partagée entre le Club sportif de Djelfa et le Club de Hafra El-Abbas de la wilaya d'El-Meniaa. Ce Championnat s'inscrit dans le cadre du programme de la Fédération algérienne des sports de boule, visant à dynamiser ce type de sports et à promouvoir la pratique sportive en général, a expliqué Ali Daoui, président de la Fédération de wilaya d'Ouargla de cette discipline sportive.

**MONDIAUX 2026 :
Kaylia Nemour sacrée
championne du monde
à la poutre**

L'Algérienne Kaylia Nemour a décroché une médaille d'or au concours de la poutre aux Mondiaux 2026 de gymnastique artistique, actuellement en cours à Rotterdam (Pays-Bas), après avoir obtenu une excellente note de 14.566 points : 6.300 en difficulté et 8.266 à l'exécution.

Sur le podium, la championne olympique de 19 ans a devancé la Chinoise Zhang Qingying (2e/14.566 pts: 6.500 en difficulté et 8.066 à l'exécution), et la Brésilienne Flavia Saraiva (3e/14.300). Il s'agit de la deuxième médaille d'or pour Nemour dans ces Mondiaux-2026, après celle décrochée la veille, au concours des barres asymétriques, avec une excellente note de 15.333 points (7.000 en difficulté et 8.333 à l'exécution). Une belle performance, qui l'a placée devant l'Allemande Helene Kevric, deuxième avec 14.833 points, et l'Américaine Skye Blakely, troisième et médaillée de bronze avec 14.600 points. Une nette progression pour la jeune algérienne, qui avait pris la médaille d'argent au concours de la poutre lors des précédents Mondiaux de gymnastique artistique, disputés en 2025 Jakarta (Indonésie). Pour rappel, Nemour avait terminé à la quatrième place du concours général, vendredi, avec un total de 54.998 points, alors que sur le plan collectif, l'équipe nationale féminine algérienne, a signé une par-



ticipation historique à cette compétition, en terminant à la 20e place au général, avec un total de 151.996 points. Six athlètes algériens ont participé aux Mondiaux de Rotterdam,

à savoir : Adam Cogat chez les messieurs ainsi que Djenna Laroui, Louna H'Mames Moallic, Sihem Hamidi, Lena Khenoun et Kaylia Nemour chez les dames.

**SPORTS MECANIQUES :
L'Algérie organisera deux rallyes
(auto-moto) entre le 29 octobre
et le 1er novembre**

Deux rallyes internationaux, l'un en auto 4x4 et l'autre en moto, seront organisés par l'Algérie entre le 29 octobre courant et le 1er novembre prochain, entre Alger, Ghardaïa et El Menia, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. Le rallye moto sera organisé par la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), en étroite collaboration avec les bikers du groupe Harley Davidson d'Alger. La course se déroulera en aller et retour, entre l'Opéra Boualem Bessaïh d'Ouled Fayet (Alger) et la wilaya de Ghardaïa (Sud), sur une distance globale d'environ 1 500 kilomètres. « La première étape du rallye moto se déroulera le 29 octobre et consistera en une course «aller» vers Ghardaïa. La caravane passera entre autres par les villes d'Aïn Oussera, Djelfa et Laghouat, et, une fois arrivés, les participants séjourneront

sur place pendant deux jours. Ils profiteront de leur présence dans le M'Zab pour découvrir la région, ses paysages et ses vestiges. Le «retour» à Alger, quant à lui, est programmé pour le 1er novembre et coïncidera avec les festivités de commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale», a détaillé, lors d'une conférence de presse, le président de la FASM, Amine Laïbi. Au total, 110 bikers devraient participer au rallye moto, parmi des concurrents algériens, libyens, tunisiens, espagnols, français, italiens, tchèques, jordaniens et américains. Organisé sous le slogan « Challenge des Sables », le rallye auto se déroulera, quant à lui, sur un circuit fermé de 100 à 200 kilomètres, dans la région d'El Menia. Les pilotes engagés seront appelés à effectuer cinq tours, près

du lac de sel. La compétition devrait enregistrer la participation d'une soixantaine d'équipages, répartis équitablement entre locaux et étrangers, à raison d'une trentaine pour chaque catégorie. « Les pilotes algériens engagés dans le rallye auto ne seront pas là uniquement pour faire de la figuration, car leur niveau est suffisamment bon pour prétendre concurrencer les meilleurs », a affirmé M. Laïbi, assurant au passage que « toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour garantir le bon déroulement de cette compétition » et obtenir de bons résultats. Outre l'aspect sportif, les organisateurs de ces rallyes auto-moto veulent donner à l'événement un cachet touristique, en faisant découvrir aux participants la beauté du Sud algérien, tout en favorisant l'échange d'expérience entre les pilotes des différents pays engagés.

**VOLLEY-BALL/ REUNION
DE COORDINATION
FAVB-CLUBS :
Les problèmes
de la discipline épluchés**

La situation des équipes de volley-ball a été débattue, vendredi, lors d'une réunion de coordination entre la fédération et les présidents et représentants des clubs. Lors de cette séance de travail présidée par le premier responsable de Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mohand Tamadartaza, la parole a été donnée aux gestionnaires des équipes pour exposer tous les problèmes.

**Les pensionnaires de l'élite
tirent la sonnette d'alarme**

En difficultés à l'instar de plusieurs clubs des sports collectifs, les pensionnaires de l'élite de volley-ball ont tiré la sonnette d'alarme par rapport à la situation catastrophique que traversent leurs formations. Ce qui les a empêchés depuis belle lurette de développer leurs activités, dont la prise en charge des jeunes talents dans le cadre de la formation. Un cri de détresse qui n'a pas laissé le président de la FAVB insensible. «Ce fut une séance de travail enrichissante. Nous avons abordé plusieurs sujets relatifs à la gestion, la formation, ainsi que le financement des clubs. Ce qui concerne ce volet a été longuement discuté. De notre part, nous allons faire ce qu'il faut pour faire passer le message des clubs à qui de droit. La fédération fera le nécessaire pour que toutes les doléances soient transmises. De telles réunions sont bénéfiques pour être à l'écoute de toute la famille de notre discipline», a-t-il déclaré en marge des travaux.

**ARTS MARTIAUX
MIXTES/ CHAMPIONNAT
D'ALGERIE:
Les athlètes de la ligue
d'Alger se distinguent
à Oran**

Les athlètes de la ligue d'Alger se sont illustrés lors des épreuves du championnat d'Algérie d'arts martiaux mixtes des catégories cadets, juniors et seniors (filles et garçons), à l'issue des combats des finales disputées samedi soir à la salle omnisports "Hachemi Hantaz", dans la commune d'Aïn El Turck (Oran). Les athlètes de la ligue d'Alger ont dominé les épreuves féminines et masculines de cette compétition, en décrochant 36 médailles (13 en or, 13 en argent et 10 en bronze), devant la ligue d'Oran, avec 32 médailles (11 en or, 9 en argent et 12 en bronze), et la ligue d'Oum El Bouaghi, qui a complété le podium avec 15 médailles (6 en or, 3 en argent et 6 en bronze). Cette compétition, organisée durant trois jours par la Commission nationale de grappling et des arts martiaux mixtes, en collaboration avec la Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing et disciplines assimilées et la ligue de wilaya d'Oran de la discipline, a réuni 479 athlètes, filles et garçons, représentant 25 ligues de wilayas du pays. Le président de la Commission nationale de grappling et des arts martiaux mixtes, Mohamed Karim Baghafor, s'est félicité de la qualité technique des combats, soulignant l'engagement remarquable des athlètes devant un public nombreux. Au-delà des titres attribués lors de la cérémonie de clôture, qui s'est déroulée en présence des responsables sportifs locaux, ce rendez-vous d'Oran a permis de détecter des profils de la catégorie senior susceptibles d'intégrer l'équipe nationale en prévision des prochaines échéances internationales à venir.

MONDIAL FIFA U15:
L'Algérie surclasse le Taipei chinois

La sélection algérienne U15 ans s'impose (5-0) face au Taipei chinois (5-0), dimanche à Bakou (Azerbaïdjan), pour le compte de la 3e journée du Mondial ou Festival FIFA 2026.

Les jeunots de Karim Ziani confirment leurs ambitions dans ce Mondial FIFA, et alignant un troisième succès de suite, après ceux réalisés face à l'Argentine (1-0) et au Suriname (5-0).

2 matchs contre le Malawi et Oman hier

Les Verts poursuivront la phase de poules, lundi, en affrontant respectivement le Malawi (08h30) et Oman (15h15). La première édition de la Coupe du monde U-15 se dispute avec un format de 8 joueurs contre 8.

Les matchs sont plus courts, composés de deux mi-temps de 20 minutes chacune. L'événement rassemble près de 190 pays répartis en 32 groupes au départ, avec pour objectif de faire jouer un maximum de matchs internationaux aux jeunes (au moins 9 rencontres par équipe au total). Lors de la phase de qualification (Premier tour), les équipes s'affrontent au sein de leur poule sous forme de mini-championnat. Aucune équipe n'est éliminée à la fin de cette phase. Durant la phase de tournoi (Second tour), les nations sont réparties, en fonction des résultats obtenus lors du premier tour, dans 6 niveaux de perfor-



mance différents (de la catégorie A à F). Un vainqueur est désigné pour chaque catégorie, mais seule l'équipe qui remporte le Niveau A est officiellement sacrée championne du monde U-15.

EQUIPE
NATIONALE/MONDIAL
U17-2026 (PRÉPARATION):
23 joueurs convoqués
pour un stage
à Tlemcen

Le sélectionneur national des moins de 17 ans (U17), Amine Ghimouz, a convoqué 23 joueurs pour le stage de préparation de la sélection algérienne, prévu du 23 au 1er novembre au Centre technique régional de Tlemcen, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Cette nouvelle étape de préparation s'inscrit dans le cadre des préparatifs des "Verts" en vue de la phase finale de la Coupe du monde U17 de la FIFA, prévue du 19 novembre au 13 décembre prochain au Qatar. Les cadets algériens ont décroché leur qualification pour le Mondial-2026 après avoir atteint les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée en mai dernier. Au Qatar, l'Algérie évoluera dans le groupe J en compagnie des Etats-Unis, du Chili et du Monténégro. Elle débute la compétition face au Chili, le 21 novembre à 14h30 (heure algérienne), avant de donner la réplique au Monténégro, le 24 novembre à la même heure, puis aux Etats-Unis, le 27 novembre à 16h00. L'édition 2026 du Mondial U17 réunira 48 sélections réparties en 12 groupes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale.

Liste des joueurs convoqués :

Gardiens :
Nazim Benmedjdoub (Paradou AC), Nazim Benkaidia (CS Constantine), Lounas Mohamed Rayane (USM Alger)

Défenseurs :
Mahmoud Noubli (Paradou AC), Ayoub Dahmas (USM Alger), Dahmas Ayoub (USM Alger), Bouhadjela Yasser Noureddine (O Akbou), Youcef Achira Zakaria (ASO Chlef), Gacem Abbas (ASO Chlef), Chikhaoui Nabil (JS El Biar), Mekkaoui Ilyes (Volendam FC), Seriket Haroun Aaroun (FC Basel).

Milieux :
Derbah Aymen (ES Ben Aknoun), Kebir Iyad (O Akbou), Zaoui Abderrahmane (JS Kabylie), Abdellah Abdelkader (Paradou AC), Daaou Bilal (Eintracht Frankfurt), Zidane Rayane Wassil (Bayer Leverkusen), Benkhiat Abd-Ilah Ramy (OGC Nice).

Attaquants :
Akache Mohamed Tahar (USM Alger), Toulali Khalil (O Akbou), Kaddouri Sid Ali (Paradou AC), Abed Yacine (Paradou AC), Zaidi Melwane (FC Basel).

La LFP dévoile, dimanche, les horaires des matchs de la 8e journée de la Ligue 1 Mobilis, prévus du vendredi 30 octobre au lundi 2 novembre.

Selon le programme publié sur le site officiel de la LFP (Ligue de football professionnel), le match JS Kabylie-JS El Biar, qui devait se jouer le samedi 31 octobre, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, a été avancé de 24 heures, et se jouera le vendredi 30 octobre à 17h45. Le coup d'envoi du match MC Alger-USM Khenchela, prévu le samedi 31 octobre au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe

LIGUE 1 MOBILIS:
Des changements pour les matchs
JS Kabylie-JS El Biar
et MC Alger-USM Khenchela

Le programme de la 8e journée :		
Vendredi 30 octobre 2026 :		
ASO Chlef – ES Sétif		17h45
JS Kabylie – JS El Biar		17h45
MC Oran – Olympique Akbou		20h00
Samedi 31 octobre 2026 :		
MC Alger – USM Khenchela		16h00
CS Constantine – USM Alger		17h00
MB Rouissat – ES Ben Aknoun		17h45
Lundi 2 novembre 2026 :		
CR Témouchent – US Biskra		17h45
CR Belouizdad – JS Saoura		20h00.

de Douera, a été avancé à 16h00 au lieu de 20h00, alors que la rencontre CS Constantine-USM

Alger, prévue le même jour, débutera à 17h00 (au lieu de 17h45, NDLR).

ES SÉTIF:
L'Egyptien Sedki, c'est fini



Rien ne va plus à l'ES Sétif, battue (2-1), samedi soir dans son antre du 8 Mai 1945, par le CR Témouchent, nouveau promu en Ligue 1 Mobilis. L'ES Sétif occupe une peu enviable 12e place au tableau général avec 5 petites unités dans son escarcelle. L'entraîneur Hamada Sedki tente de rassurer les fans sétifiens en indiquant : «Mon équipe saura se rattraper dès la prochaine journée.» Mais, apparemment, il n'aura pas le temps de remettre l'équipe sur les bons rails puisque la direction du club a

tranché sur son avenir. Réunion d'urgence pour la résiliation du contrat de Sedki La direction de l'ES Sétif affirme avoir décidé d'engager des négociations avec le technicien en question en vue de résilier son contrat. C'est ce qui ressort en substance du communiqué rendu public, ce dimanche, sur le site officiel du club phare des Hauts Plateaux. «La direction du club de l'ES Sétif informe ses fidèles supporters qu'elle tiendra une réunion d'urgence avec l'entraîneur

égyptien Hamada Sedki. Cette réunion aura pour but d'étudier la situation et les conditions de travail de l'entraîneur égyptien, à la lumière des résultats obtenus par l'équipe lors des premières journées du championnat national 2026-2027. La direction du club précise également que cette réunion permettra d'examiner les modalités de résiliation du contrat liant le club à l'entraîneur, après une analyse de tous les aspects relatifs au dossier», fait savoir la direction de l'Aigle noir, non sans préciser qu'elle «prendra les décisions essentielles servant les intérêts du club et de ses supporters.» En d'autres termes, l'avenir de Hamada Sedki est définitivement scellé. Son successeur sera immédiatement connu. Les supporters réclament, d'ores et déjà, l'intronisation d'un technicien d'envergure en mesure d'être à la hauteur du prestige du club et des ambitions légitimes de sa galerie pour renouer avec les titres.

FOOTBALL – LIGUE 2
(7E JOURNÉE) :
Mascara s'invite
au sommet



Au terme d'une septième journée de Ligue 2 particulièrement disputée, le GC Mascara est venu partager les commandes du groupe Centre-Ouest avec l'USM Blida, pendant qu'à l'Est, la JS Azazga a signé le coup parfait pour s'installer au sommet aux côtés du MSP Batna. Entre statu quo, derbys fermés et victoires retentissantes hors de leurs bases, les prétendants ont rebattu les cartes. La sensation du week-end porte la griffe du GC Mascara. Opposés à l'ESM Koléa dans un festival offensif (4-2), les gars de Mascara n'ont pas manqué l'occasion de capitaliser sur le faux pas du leader blidéen. L'USM Blida, freinée sur la pelouse du MC Saïda (0-0), conserve certes la tête avec 17 unités, mais voit son rival du jour revenir à sa hauteur. Derrière, le RC Kouba reste en embuscade au troisième rang (15 pts) malgré son nul concédé à Tiarret face à la JSMT (2-2). Pour le reste, la prudence a régné en maître : le derby très attendu entre le WAM et l'ES Mostaganem s'est soldé par un score nul et vierge (0-0), tout comme les oppositions ASM Oran – IRB Sidi M'Hamed Benali et USM El Harrach – MC El Bayadh. De son côté, le NA Hussein Dey s'est offert une précieuse bouffée d'oxygène face au RC Arbaâ (1-0), alors que le WA Tlemcen a dicté sa loi à la JS Taghit (2-0). Dans la zone rouge, le spectre de la relégation se précise déjà pour El Bayadh (14e, 3 pts) et pour un RCA à la peine (-1 point, deux matchs de retard). Dans la poule Centre-Est, la hiérarchie a vacillé. Leader avant le coup d'envoi, le MSP Batna a mordu la poussière lors de son déplacement à Skikda face à la JSMS (1-0). Une aubaine saisie avec brio par la surprenante formation de la JS Azazga, victorieuse avec réalisme sur la pelouse de l'IRB Nezla (1-0). Les deux équipes trônent désormais conjointement au sommet avec 14 points au compteur. Cette redistribution des cartes profite également à l'USM Annaba, auteur d'une opération en or en venant à bout du CR Béni Thour (2-1). Les Bônois grimpent sur le podium (13 pts) et ne pointent plus qu'à une petite longueur des co-leaders. L'AS Khroub a, quant à elle, remporté le derby régional contre le MO Constantine (1-0), revenant à hauteur de la JSM Skikda (12 pts). Enfin, les victoires du MO Béjaïa face au Paradou AC (2-1), du NRB Teleghma contre Béni Oulbane (1-0) et du CA Batna devant l'US Chaouia (2-0) complètent une journée faste pour les formations hôtes. En bas du tableau, la JSD Jijel reste scotchée à la dernière place avec seulement deux points.

338 familles palestiniennes touchées par l'offensive sioniste

388 familles palestiniennes ont été touchées par l'offensive sioniste, en cours depuis vendredi, dans plusieurs secteurs de la ville d'Al-Khalil, en Cisjordanie occupée.

Un membre de la cellule de crise et de soutien mise en place par les autorités locales palestiniennes, cité dimanche par l'agence de presse Wafa, a annoncé ce chiffre affirmant que les institutions officielles et les organisations de la société civile palestiniennes avaient élaboré un plan d'intervention d'urgence de 96 heures, afin de fournir une aide immédiate aux familles touchées et de répondre à leurs besoins essentiels. Les familles concernées comptent au total plus de 2 000 personnes, ajoute Souheil Achour, précisant que ces chiffres n'étaient pas définitifs et que les opérations de recensement des dégâts et d'enregistrement des familles se poursuivaient, compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain et du risque d'extension des attaques à d'autres secteurs.

Des démarches auprès de la CPI
Sur le plan juridique, ce membre du conseil municipal d'Al-Khalil annonce que le gouvernorat préparait « un dossier juridique international » visant à documenter les violations de l'occupation commises contre la ville et ses habitants, en vue d'« engager des démarches auprès de la Cour pénale internationale ». Il souligne que « les déplacements forcés, les évacuations de logements et les restrictions à la circulation imposés aux Palestiniens constituaient de graves violations du droit international humanitaire, susceptibles de relever de crimes de guerre ».

La Ligue arabe condamne
La Ligue des Etats arabes a condamné l'escalade des crimes de l'occupation sioniste dans la ville d'Al-Khalil et dans l'ensemble de la Cisjordanie occupée. Dans un communiqué publié, samedi soir, le Secrétariat général de la Ligue arabe a affirmé que les pratiques sionistes constituent de graves violations des règles du droit international humanitaire, en particulier de la quatrième Convention de Genève qui « interdit le transfert forcé de populations, les



punitions collectives et la destruction de biens dans les territoires occupés ». La Ligue arabe a souligné que la fermeture de la mosquée Al-Ibrahimi et les entraves à l'accès des fidèles portaient atteinte à la liberté de culte et aux lieux saints, en violation des obligations juridiques incombant à l'entité sioniste en sa qualité de puissance occupante.

L'OCI interpelle la communauté internationale
Le secrétaire général de l'Organisa-

tion de la coopération islamique (OCI), Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, a mis en garde contre la gravité de ces projets coloniaux visant à modifier le caractère démographique et géographique de la ville d'Al-Khalil et de ses environs, soulignant que les opérations systématiques de démolition et les déplacements collectifs constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et des Conventions de Genève. Le patron de l'OCI a tenu l'occupation

sioniste pour entièrement responsable des conséquences de ces crimes et de ces graves violations, renouvelant son appel urgent à la communauté internationale et au Conseil de sécurité de l'ONU à « agir immédiatement et efficacement pour mettre fin à l'agression contre Al-Khalil, empêcher le déplacement de ses habitants, demander des comptes à l'occupation pour ses crimes et assurer une protection internationale urgente au peuple palestinien ».

GHAZA :

Au moins huit Palestiniens tombés en martyrs ces dernières 48h



Au moins huit Palestiniens sont tombés en martyrs dans des bombardements de l'armée sioniste contre la bande de Gaza au cours des dernières 48 heures, a indiqué samedi le ministère de la Santé de l'enclave, où une nouvelle victime a été rapportée ce matin suite à une nouvelle frappe

sioniste de drone. La dernière attaque sioniste en date a eu lieu samedi matin dans le camp de réfugiés de Jabalia, dans le nord de la bande de Gaza. Une femme a été tuée dans cette frappe, selon des sources de l'hôpital al-Chifa. Les frappes sionistes se poursuivent quotidiennement à Gaza

malgré un cessez-le-feu entré en vigueur le 11 octobre 2025 dans l'enclave assiégée. Depuis cette date, au moins 1 547 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5 559 autres blessés par le feu de l'armée d'occupation, selon le dernier bilan du ministère de la Santé de Gaza, qui ajoute avoir en-

registré les décès de deux personnes supplémentaires ayant succombé à leurs blessures contractées lors d'attaques sionistes précédentes. Au total, au moins 74 540 Palestiniens ont été tués et 175 678 blessés depuis le début de la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre la bande de Gaza.

Deux autres Palestiniens tombent en martyrs dans une frappe sioniste

Deux Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, vendredi, suite à une frappe menée par les forces de l'occupation sioniste à l'ouest de la ville de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Un avion de combat de l'armée sioniste a visé une maison dans le quartier d'Al-Nasr, faisant deux martyrs et plusieurs blessés, a précisé Wafa. Par ailleurs, une seconde frappe des forces d'occupation a ciblé les environs d'un restaurant thaïlandais, faisant également plusieurs blessés, a-t-elle ajouté. Au sud de la bande de Gaza, un autre Palestinien a été blessé par des tirs de l'armée de l'occupation dans la zone d'Al-Iqlimi, au sud de Mawasi, dans la ville de Khan Younes, tandis qu'une opération de démolition a été menée à l'est du quartier d'Al-Zaytoun, à l'est de la ville de Gaza.

CISJORDANIE OCCUPÉE: Arrestation de 28 Palestiniens par les forces sionistes

Au total, 28 Palestiniens, dont des journalistes et d'anciens prisonniers, ont été arrêtés, samedi, par les forces de l'occupation sioniste, lors d'incursions menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont principalement eu lieu à Jenine, Nablousse, El Bira, Beit Lehm, Tobas, Selfit, Ariha et El Khalil, a précisé la même source. Le Bureau des prisonniers a également indiqué que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation dépasse les 9.500, dont 99 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants. Cette situation intervient dans un contexte d'intensification des incursions et des agressions menées par les forces d'occupation sionistes et les colons contre les villes, localités et camps de réfugiés de Cisjordanie et d'El-Qods occupées.

CISJORDANIE OCCUPEE: Arrestation de six Palestiniens par les forces sionistes

Six Palestiniens, dont des anciens prisonniers, ont été arrêtés, dimanche, par les forces de l'occupation sioniste, lors d'incursions menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont principalement eu lieu à Beit Lehm et El Khalil, a précisé la même source. Le Bureau des prisonniers a également indiqué que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation dépasse les 9.500, dont 99 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants. Cette situation intervient dans un contexte d'intensification des incursions et des agressions menées par les forces d'occupation sionistes et les colons contre les villes, localités et camps de réfugiés de Cisjordanie et d'El-Qods occupées.

Damas condamne le crime commis par l'occupation sioniste près de Daraa

La Syrie a condamné "avec les termes les plus sévères" le crime commis par les forces de l'occupation sioniste qui a entraîné jeudi le martyre d'un jeune homme handicapé, suite à leur incursion dans le village de Jamla, dans la campagne ouest de Daraa dans le sud du pays, a rapporté l'agence de presse Sana. "Le ciblage de civils constitue une grave violation des règles du droit international et du droit humanitaire international", a indiqué le ministère des Affaires étrangères et des Expatriés dans un communiqué. Les forces d'occupation sont responsables de ce crime, souligne le ministère, affirmant que les incursions et les attaques continues contre les citoyens syriens constituent "une violation de la souveraineté de Syrie et une menace pour la sécurité et la stabilité de la région, et entravent les efforts de reprise et de la reconstruction". Il a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités pour mettre fin aux attaques sionistes répétées sur le territoire syrien et à contraindre l'entité sioniste à respecter les règles du droit international et les résolutions de la légitimité internationale. "Ces attaques ne changeront rien à l'attachement de la Syrie à sa souveraineté et à ses droits légitimes", a conclu le ministère dans son communiqué.

DÉMOLITIONS MASSIVES ET EXPULSIONS FORCÉES : Le Makhzen jette des milliers de familles à la rue

Le régime du Makhzen poursuit de manière implacable ses opérations de démolition massive d'habitations et le déplacement forcé de milliers de familles, sans fournir la moindre justification légale ni offrir la moindre garantie d'accompagnement social ou humanitaire, a rapporté hier l'APS.

Cette vague d'expulsions brutales intervient dans un calendrier particulièrement critique, marqué par la récente rentrée scolaire et l'approche de la saison hivernale, accentuant la vulnérabilité de populations déjà fragilisées. La colère populaire ne cesse de prendre de l'ampleur à travers le pays, alimentée par la conviction profonde que ces expropriations expéditives s'apparentent à une spoliation systématique des biens des citoyens ordinaires, menée au profit exclusif de la mafia immobilière et de spéculateurs fonciers de premier plan. Sur le terrain, la situation s'aggrave rapidement dans la région d'El Haffari, dépendant de la commune de Mediouna. Les autorités y ont déployé des engins de chantier lourds et de nombreux bulldozers, opérant sous la protection d'un impressionnant dispositif de sécurité destiné à prévenir et réprimer les rassemblements d'habitants indignés. Ces citoyens dénoncent activement des politiques publiques qui les privent délibérément des conditions de vie les plus élémentaires, tout en rasant leurs foyers. Selon les données recoupées par les médias locaux, la menace qui plane sur la région s'étend désormais à une



échelle alarmante. Plus de 8.000 familles issues des douars relevant de la commune de Mediouna Oulad Taleb vivent aujourd'hui dans une angoisse extrême alors que les destructions ont débuté dans les douars d'El Hamadate et d'El Askar. Les habitants redoutent fortement l'élargissement imminent de ces opérations

aux douars d'El Haffari et de Merchich, face au désintérêt manifeste des autorités publiques quant au sort ultime de ces milliers de foyers soudainement poussés vers l'inconnu. Ayant reçu des avis d'évacuation expéditifs, les résidents se retrouvent démunis, aucune alternative décente de relogement n'ayant été prévue

pour leur éviter la rue. Pour l'ensemble de ces familles, l'urgence de retrouver un toit s'entrechoque violemment avec la nécessité d'assurer la stabilité et la continuité de la scolarité de leurs enfants, transformant une décision administrative sans concertation en une véritable tragédie sociale.

PLUS DE 25 KG DE CANNABIS ET 30 000 LITRES D'ESSENCE SAISIS EN ESPAGNE : Coup dur aux réseaux de narcotrafic marocains



En frappant simultanément le transport de marchandise à Melilla et l'infrastructure de ravitaillement dans le détroit de Gibraltar et près de Ceuta, les forces espagnoles démontrent leur volonté de neutraliser l'ensemble de la chaîne criminelle marocaine. «La lutte incessante contre les réseaux criminels opérant entre les côtes marocaines et la péninsule ibérique vient d'enregistrer une avancée majeure grâce à une série d'interventions décisives menées par la Garde civile espagnole», s'accordent à souligner les services de sécurité locaux. En l'espace de quelques jours, les autorités espagnoles ont porté une estocade majeure au trafic de stupéfiants en combinant la saisie de matières illicites aux portes de l'Europe et la neutralisation de la logistique clandestine qui alimente les embarca-

tions de contrebande en haute mer, ont rapporté hier les médias espagnols. La première phase de cette offensive s'est déroulée dans le port de Melilla. Lors de l'inspection minutieuse d'un véhicule particulier qui s'appêtait à embarquer sur un ferry en direction de Malaga, les agents ont découvert un dispositif de camouflage sophistiqué. Au total, 55 plaquettes de résine de cannabis marocain, représentant un poids exact de 25,1 kilogrammes, étaient soigneusement dissimulées à l'intérieur même du réservoir de carburant de l'automobile. Le conducteur a été immédiatement interpellé et son véhicule confisqué, avant d'être déféré devant les instances judiciaires pour trafic de drogue. Selon les estimations officielles de la Garde civile, cette interception a permis d'empêcher la

distribution d'environ 100.000 doses sur le marché noir européen. Cette affaire illustre de nouveau l'ingéniosité désespérée des trafiquants face à la vigilance des forces de l'ordre, alors que le Maroc demeure considéré comme le premier producteur mondial de cannabis et le fournisseur majeur du continent. Parallèlement à cette saisie dans l'enclave de Melilla, le commandement régional d'Algésiras a mené une opération d'envergure baptisée «Gualén». Ciblant principalement les provinces de Cadix et de Malaga, cette intervention visait à démanteler le réseau logistique assurant le soutien vital aux puissants hors-bords utilisés pour acheminer la drogue. Connue sous le nom de Petaqueo, cette activité criminelle consiste à approvisionner nuitamment en essence, en vivre et

en matériel les embarcations qui restent positionnées pendant de longs jours au large pour échapper aux patrouilles maritimes. L'opération Gualén s'est soldée par l'arrestation de 13 individus, dont 4 ont été placés en détention provisoire sur décision de justice. Le bilan matériel s'avère exceptionnel : les forces de sécurité ont confisqué près de 30.000 litres d'essence répartis dans des bidons, ce qui constitue l'une des plus importantes saisies de carburant jamais réalisées dans la région. Les agents ont également récupéré un camion volé, 4 véhicules utilitaires de location, une voiture de tourisme, un bateau ainsi qu'une somme en liquide de près de 11.000 euros. L'enquête a mis en lumière une organisation hiérarchisée et méticuleuse. Les membres du réseau se partageaient le stockage, le transport et la distribution des produits. Sous couvert de l'obscurité, le carburant était acheminé par voie terrestre vers de petites embarcations dissimulées sur les plages ou le long de rivières navigables, qui faisaient ensuite le lien avec les vedettes de contrebande en haute mer. Plus préoccupant encore, ces énormes quantités de matière hautement inflammable étaient entreposées dans des habitations et des propriétés privées au mépris total des règles de sécurité les plus élémentaires, faisant peser un risque mortel d'explosion sur les riverains. En frappant simultanément le transport de marchandise à Melilla et l'infrastructure de ravitaillement dans le détroit de Gibraltar et près de Ceuta, les forces espagnoles démontrent leur volonté de neutraliser l'ensemble de la chaîne criminelle marocaine, «depuis la source de production jusqu'aux mécanismes de soutien qui permettent aux passeurs de maintenir leur présence empoisonnée dans les eaux internationales».

SLOVAQUIE : Ouverture des bureaux de vote pour les élections locales et régionales

Les bureaux de vote ont ouvert samedi en Slovaquie à l'occasion des élections locales et régionales, au cours desquelles les électeurs sont appelés à élire les représentants des conseils municipaux et régionaux pour un mandat de quatre ans. Le scrutin se poursuivra jusqu'à 20H00 (18H00 GMT), avec 6.029 bureaux de vote mis en place dans 2.926 communes, villes et quartiers urbains. Près de 4,41 millions de personnes sont habilitées à voter. Les électeurs élisent les maires, les membres des conseils municipaux et des conseils d'agglomération, les gouverneurs des régions autonomes et les conseillers régionaux. Dans la capitale, Bratislava, et dans la ville de Kosice, à l'est du pays, les électeurs élisent également les maires d'arrondissement et les membres des conseils d'arrondissement. Le vote est limité aux bureaux de vote situés dans le lieu de résidence permanente des électeurs. Les citoyens slovaques âgés de 18 ans et plus, ainsi que les ressortissants étrangers qui remplissent les conditions peuvent se rendre aux urnes. Les électeurs slovaques doivent présenter une carte d'identité en cours de validité, tandis que les ressortissants étrangers sont tenus de présenter une carte d'identité indiquant un titre de séjour de longue durée.

Donald Trump appelle à la réunification de la Libye

Le président américain Donald Trump a affirmé, ce lundi, que la Libye ne pouvait plus servir de voie de transit à la migration irrégulière, déclarant que cette situation « doit cesser maintenant ». Dans des propos rapportés par Al Jazeera, il a également évoqué le partenariat entre Washington et Tripoli dans la lutte contre le terrorisme. Selon lui, cette coopération s'appuie notamment sur la défaite de l'organisation État islamique en Libye. Trump a réaffirmé l'engagement des États-Unis à soutenir l'unification du pays et de ses institutions. Il a aussi dit soutenir le peuple libyen dans sa transition vers la tenue d'élections nationales. Estimant que les Libyens ont été victimes du terrorisme et des interventions étrangères pendant de nombreuses années, le président américain les a appelés à s'unir, à reprendre leur souveraineté et à bâtir un avenir pacifique et prospère.

Lula réélu président du Brésil au second tour

Le président brésilien sortant Luiz Inacio Lula da Silva, candidat du Parti des travailleurs (au pouvoir), a remporté hier dimanche le second tour de l'élection présidentielle, selon les résultats publiés dimanche soir par le Tribunal supérieur électoral du Brésil. Avec 99,96% des bulletins dépouillés, M. Lula a recueilli 51,78% des suffrages valides, contre 48,22% pour Flavio Bolsonaro, candidat du Parti libéral et fils de l'ancien président brésilien Jair Bolsonaro, selon le décompte officiel. M. Lula prêterait serment le 5 janvier 2027 pour un mandat de quatre ans, ce qui marquerait sa quatrième élection à la présidence du Brésil. L'élection présidentielle brésilienne se déroule selon un système majoritaire à deux tours. Pour être élu dès le premier tour, un candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages valides. Lors du premier tour organisé le 4 octobre, Flavio Bolsonaro avait remporté environ 47% des suffrages, devant le président sortant Lula, qui en avait remporté environ 45%. Aucun des deux candidats n'ayant franchi le seuil des 50%, un second tour a donc été organisé entre eux, à l'issue duquel Lula l'a finalement emporté.

LE RÊVE CABOSSÉ D'HOLLYWOOD FACE À L'IA : « Tout le monde l'utilise, mais personne ne veut en parler »

« Sur la Route 66, pouls de l'Amérique » (6/6). Déclin des studios mythiques aux tournages trop coûteux, déploiement du streaming, arrivée de l'intelligence artificielle : le fief américain de l'industrie du divertissement a perdu de sa superbe.

C'est la fin de la route, et, à la veille des midterms, peut-être pas la fin du rêve. Au bout de la route, après 3 940 kilomètres, il y a la plage de Santa Monica (Californie). Mais il y a surtout Hollywood. Et le mythe est un peu cabossé. En cette fin d'été, sur Hollywood Boulevard, flanqué de ses attractions ringardes et de l'inévitable musée Madame Tussauds Hollywood, les touristes sont là, qui se font photographier devant les étoiles gravées dans le sol de leur star favorite, notamment Michael Jackson. A l'affiche, la production de Christopher Nolan, *L'Odyssée*, diffusée en IMAX 70 millimètres donne le sentiment d'un retour au faste des années 1960, quand les studios inondaient la planète de leurs superproductions. Mais à quinze minutes à pied de là, de l'autre côté de Sunset Boulevard, dans un restaurant thaïlandais chic, où tout le monde parle cinéma comme on parle tech à San Francisco, Skya Theobald nous explique l'envers du décor. A 24 ans, elle a fait sa « Route 66 ». Venue de sa ville natale, New York, elle rêve de conquérir la ville, comme le firent jadis des immigrants juifs originaires d'Europe centrale, qui créèrent les studios quand Los Angeles n'était qu'une plantation d'orangers et que la Route 66 n'existait pas : les frères Warner, William Fox, Adolph Zukor (Paramount), Louis Mayer (MGM)



ou encore Carl Laemmle (Universal). Mais rien n'est plus comme avant. Elle nous montre le film dans lequel elle a tourné. Enfin, si on peut appeler cela un film : deux minutes six secondes pour le premier épisode. A voir essentiellement sur smartphone, avec 59 épisodes. « Il s'agit d'épisodes très courts, avec un

nouveau rebondissement dans presque chacun d'eux. Comme notre capacité de concentration a diminué et que tout le monde a constamment le nez sur son téléphone, le but est de capter l'attention très vite, puis de la maintenir grâce à la dose de dopamine procurée par l'enchaînement rapide d'événements », révèle Skya

Theobald. Aux films de quatre-vingt-dix minutes tournés à la chaîne par les studios dans les années 1950 ont succédé ces vignettes pour addicts au smartphone, parfois appelées « microdramas ». Travail non syndiqué, donc peu rémunéré et tourné en une semaine par la firme ReelShort. Bigre.

Pour identifier le recours à l'IA dans les œuvres, la musique affiche une sérieuse avance sur l'édition et le cinéma

Si les plateformes de streaming musical collent déjà une étiquette sur les titres générés par intelligence artificielle, le chemin reste long avant une transparence réelle sur le sujet dans les livres ou les films. Quelques initiatives existent, en revanche, dans la photographie. C'est un choc immense, dont le secteur de l'édition ne s'est pas encore remis. En septembre, l'écrivain canado-haïtien Thélyson Orélien a été accusé d'avoir eu recours à l'intelligence artificielle (IA) pour écrire son roman *C'était ça ou mourir*, publié chez Grasset (Hachette Livre) à la rentrée littéraire, et sélectionné par les jurés d'un grand nombre de prestigieux prix. Ce qu'il a démenti le 13 octobre à l'Agence France-Presse, en affirmant qu'« aucune phrase » de son roman n'avait « été créée » par l'IA, tout en reconnaissant d'anciens plagiat. Avant que Boréal, son éditeur canadien, ne soutienne le contraire le 21 octobre, raison pour laquelle « il ne réimprimera pas le roman et ne publiera pas d'autres livres » de cet auteur. Nombre d'éditeurs sont tombés des nues



: « l'affaire Thélyson Orélien » a déclenché une vaste prise de conscience, ainsi qu'une réflexion sur la nécessaire authentification des œuvres purement humaines.

Dans l'édition, de rares initiatives pour certifier l'absence d'IA

L'IA est déjà utilisée sur la plateforme d'autoédition d'Amazon, Kindle, depuis des années, de façon généralisée et massive. Face à cet afflux, Amazon a, le 21 septembre, limité les publications par un même « auteur » à « deux nouveaux titres par format – eBook, broché et relié – et par semaine », contre dix auparavant – ce qui, même réduit à deux, demeure colossal et humainement impossible. Tout nouvel éditeur doit également vérifier l'identité de l'auteur afin de garantir l'authenticité de son compte. Amazon demande en outre aux utilisateurs de sa plateforme de déclarer le recours à l'IA pour la rédaction des textes, la couverture des livres et la traduction. Mais il ne dévoile pas le nombre d'auteurs sanctionnés pour ne pas s'y être conformés.

Lilia Hassaine, quand la littérature et l'écriture font double «je»

Que deviennent les personnages lorsque l'on referme un livre ? Est-ce qu'ils restent en nous comme des souvenirs figés, ou est-ce qu'ils évoluent jusqu'à devenir encore plus forts qu'avant ? C'est peut-être le cas de Bertha Antoinette, cette jeune Jamaïcaine inventée par Charlotte Brontë au XIX^{ème} siècle qui apparaît, confinée dans un grenier, dans « *Jane Eyre* ». Aujourd'hui, sous son prénom

original, Antoinette, elle revient à la littérature grâce à Lilia Hassaine qui lui consacre sa nouvelle fiction *Je*, aux éditions Gallimard. Née en 1991, Lilia Hassaine est journaliste et écrivaine. Elle a publié trois romans aux éditions Gallimard qui ont bénéficié d'un large accueil critique et public : *L'œil du paon* (2019, Trophée Folio – Elle), *Soleil amer* (2021, prix des Lycéens Folio 2024) et *Panorama* (2023, prix Re-

naudot des lycéens). Quand je vois votre visage, par exemple, quelque chose en moi se trouve comme ébranlé. » Île de la Jamaïque, 1831. Antoinette Cosway, créole de bonne famille, s'éprend d'Edward Rochester, un Anglais aussi impénétrable que fascinant. Mais à la séduction enflammée succèdent rapidement des scènes vénéneuses, où les baisers sont des blessures, où toute une société livre la jeune

femme à son bourreau. Des années plus tard, Antoinette tente de conquérir sa propre histoire. JE se situe à mi-chemin entre roman victorien et thriller intimiste contemporain. Lilia Hassaine s'est inspirée du personnage de la première femme de Rochester dans *Jane Eyre*, le roman culte de Charlotte Brontë. Elle a choisi de lui donner une voix, un corps, une destinée.

GAME OF THRONES
ET HARRY POTTER
CHANGENT
DE MAISON MÈRE :
**Paramount finalise
le rachat de Warner
Bros. Discovery après
avoir battu l'offre
de Netflix**

Un nouveau géant du divertissement vient d'être créé aux États-Unis. Mardi, Paramount a finalement bouclé son rachat de Warner Bros. Discovery pour 110 milliards de dollars. La nouvelle entité mère, dirigée par David Ellison, fils du patron d'Oracle, est baptisée Skydance. Elle est cotée au New York Stock Exchange, sous le symbole boursier SKYD. David Ellison parle d'un jour historique, non seulement pour cette nouvelle entreprise, mais pour toute l'industrie du divertissement. Skydance possède désormais 2 des plus importants services de streaming (Paramount+ et HBO Max) et revendique plus de 200 millions d'abonnés. Et, selon Deadline, Ellison a d'ores et déjà annoncé, lors d'une conférence de presse, que le but sur le long terme est de combiner ces deux offres. Sinon, Skydance devient aussi propriétaire d'un important réseau de chaînes de télévision, qui inclut CBS, CNN et MTV. Côté cinéma, le nouveau groupe compte sortir au moins 30 films en salle, chaque année. Et celui-ci revendique déjà plus de 180 séries à son actif. Skydance pourra, par ailleurs, s'appuyer sur d'importantes franchises, comme *Top Gun*, *Harry Potter* ou encore *Bob l'éponge*, ainsi que sur l'univers *Game of Thrones*.

Un rachat qui devait être fait par Netflix

En tout cas, la finalisation de ce rachat met fin à un long feuilleton, rempli de rebondissements, qui a débuté l'année dernière. Pour rappel, Netflix avait déjà conclu un accord pour racheter Warner Bros. Discovery pour 83 milliards de dollars. Mais, par la suite, le géant de la VOD a abandonné ce projet quand Paramount a surenchéri en faisant une contre-offre. Par ailleurs, le rachat de Warner Bros. Discovery par Paramount a également dû faire face à un obstacle de taille. Au mois de juillet, les procureurs généraux de 12 États américains ont déposé une plainte dans le but de bloquer la transaction. Mais cet obstacle a finalement été levé grâce à un accord. Celui-ci inclut une garantie de l'indépendance éditoriale de CBS et CNN, des engagements à investir dans la production locale, ainsi qu'un engagement à distribuer un nombre minimum de films.

Avec « Spirales », Dominique A fait remonter sa mémoire rock et nantaise

Rencontre avec le chanteur au studio Le Garage hermétique, près de Nantes, où il a enregistré son quinzième album, très réussi, qui convoque ses souvenirs dérobés et son goût de l'isolement. C'est une caverne d'Ali Baba à rendre baba tout fada d'instruments de musique vintage. Cachée derrière un pavillon anonyme de Rezé, commune de l'agglomération nantaise. En cette belle journée d'octobre s'affaire dans Le Garage hermétique le chef mécanicien Nicolas Moreau. Son atelier de réparation – d'une copie italienne millésimée sixties de guitare électrique Gibson ou d'un synthé japonais des années 1980 – s'étale le long du couloir menant au studio d'enregistrement. « Je récupère tout ce que je peux, d'Emmaüs ou d'ailleurs, on remet en état ces machines et on les refait aux musiciens, on est éco-compatibles », explique-t-il devant des ondes Martenot (un des plus anciens instruments de musique électronique) que la chanteuse et musicienne nazairienne Zaho de Sagazan, révélation de l'année 2023, est venue essayer. Comme l'attestent stickers et photos, ce jovial moustachu a vu défiler sous sa casquette la scène musicale nantaise depuis les années 1990 : on y voit Philippe Katerine, bien avant qu'il ne devienne une célébrité mondiale lors des Jeux olympiques de Paris 2024 en Dionysos nu et bleu, les logos de Zabriskie Point, groupe punk dont le chanteur était l'écrivain François Bégaudeau, ou les soulmen de Malted Milk...

ALECSO :

Nedroma, Bejaïa et Mila inscrites au Registre du patrimoine architectural et urbain des pays arabes

Trois sites patrimoniaux, correspondant aux vieilles villes de Nedroma, Bejaïa et Mila, ont été inscrits au Registre du patrimoine architectural et urbain de l'Observatoire du patrimoine architectural et urbain dans les pays arabes, relevant de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), a indiqué hier dimanche un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Cette inscription est intervenue lors des travaux de la 11e réunion de l'Observatoire, tenue du 25 au 27 octobre au siège de la Ligue des États arabes, en République arabe d'Égypte, précise la même source. Le ministère a souligné que cette inscription est "le fruit du dynamisme que connaît la diplomatie culturelle algérienne à l'échelle régionale arabe" et qu'elle "traduit la reconnaissance par l'ALECSO de l'ancienneté du patrimoine culturel" de l'Algérie. Cette reconnaissance est de nature à contribuer à la préservation des sites inscrits et au renforcement des mesures de sauvegarde, à travers la mise en



place de programmes et de projets de restauration, ainsi qu'à leur promotion aux niveaux régional arabe et international, ce qui contribuera au développement du tourisme culturel en Algérie, ajoute le ministère. Le ministère a estimé que cet acquis constitue "l'aboutissement des efforts soutenus qu'il déploie pour concrétiser la stratégie globale du pays visant à préserver et à sauvegarder notre patrimoine culturel matériel et immatériel, ainsi qu'à le promouvoir, de manière à contribuer au développement du secteur de la culture dans ses différentes composantes et à la réalisation du développement durable".

DJANET:

Clôture des travaux de la 2e rencontre internationale sur la préservation des sites d'art rupestre

Les travaux de la deuxième rencontre internationale sur la "préservation des sites d'art rupestre du Tassili n'Ajjer", organisée dans le cadre de la première édition du Festival international de l'art rupestre à Djanet, ont été clôturés, vendredi, par l'adoption d'un document de référence fondateur sur la protection de l'art rupestre africain, sa connaissance et sa transmission aux générations futures. Ce document, adopté sous l'intitulé de "Déclaration de Djanet", comprend d'importantes recommandations, lues par l'inspecteur du patrimoine culturel au ministère de la Culture et des Arts, Salah Amokrane, en présence du wali de la wilaya de Djanet, M'Hamed Moumen, du commissaire du festival, Abdellah Bouguendoura, ainsi que de plusieurs chercheurs participant au festival, venus d'Algérie et de l'étranger. Ces recommandations portent sur "l'inventaire, la protection et la préservation du patrimoine rupestre africain", ainsi que sur "le renforcement des efforts visant à le protéger, à l'étudier et à le valoriser, et la coordination des efforts africains et internationaux dans ce domaine". Dans ce cadre, il a été souligné l'importance de "renforcer les travaux d'inventaire en tant que priorité permanente, en s'appuyant sur les moyens, mé-

thodes et technologies modernes d'enregistrement et de gestion de l'information, en sus de création de bases de données et de soutenir les recherches pluridisciplinaires fondées sur la documentation et l'analyse au moyen de techniques d'imagerie et de numérisation, outre les analyses archéométriques appropriées tenant compte du contexte archéologique local". Les participants ont également mis en avant l'importance de "soutenir la recherche scientifique et la formation en encourageant la coopération entre les établissements scientifiques, les responsables de la gestion des sites et les détenteurs des savoirs locaux, ainsi qu'en renforçant les moyens consacrés aux travaux de documentation et de recherche et au suivi de l'état des sites", outre la nécessité "d'accorder la priorité à la conservation préventive en renforçant le suivi des facteurs de dégradation liés au changement climatique et en anticipant les risques naturels et humains qui menacent les sites". Ils ont, en outre, appelé à "renforcer la mise en œuvre des mesures de protection juridique et la coopération dans la lutte contre le vandalisme, le pillage et le trafic illicite des biens archéologiques, tout en veillant à garantir la protection des sites de l'art rupestre et des paysages qui



les entourent dans le cadre des politiques d'aménagement et de développement". Les recommandations ont, par ailleurs, souligné "l'importance d'accorder la priorité aux sites et aux éléments exposés aux risques ou menacés de dégradation ou de disparition, sur la base d'une évaluation scientifique du niveau de risque, ainsi que de renforcer les capacités des institutions communautaires et des acteurs locaux, notamment les guides et les agents issus des communautés locales chargés de la surveillance des sites et du suivi de leur état, à tra-

vers la formation, l'appui technique et la sensibilisation à la protection du patrimoine rupestre". A noter que la première édition du Festival international de l'art rupestre à Djanet, organisée par le ministère de la Culture et des Arts sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été clôturée par la tenue de la rencontre internationale sur "la conservation des sites de l'art rupestre du Tassili n'Ajjer", à laquelle ont pris part des experts et des chercheurs algériens et internationaux.

EL-MENIAA :

Formation spécialisée en géologie et préhistoire pour les cadres du musée public national

Le musée public national de la wilaya d'El-Meniaa a bénéficié d'une session de formation intensive consacrée aux collections géologiques et préhistoriques, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'établissement. Cette initiative pédagogique s'inscrit dans une dynamique de valorisation du patrimoine national et vise à perfectionner la gestion rigoureuse des vestiges matériels témoignant de l'histoire géologique et des premières civilisations humaines en Algérie. Pour assurer cette formation de haut niveau, le musée a fait appel à un panel d'éminents universitaires et chercheurs rattachés au département d'archéologie de l'Université d'Alger 2. Il s'agit des docteurs Roumane Kahina,

Omri Kamel, Ichrak Larabi, Farida Mansouri et Setouah Badreddine. L'expertise conjuguée de ces spécialistes a permis d'offrir aux cadres du musée un accompagnement, à la fois théorique et méthodologique, ancré dans les standards scientifiques actuels de la recherche archéologique et muséographique. Les sessions ont été conçues pour répondre aux défis spécifiques liés à la conservation et à l'étude des collections patrimoniales sensibles. Elles ont pour principaux axes, l'étude et l'analyse scientifique pour renforcer la capacité des cadres à identifier, classer et documenter les spécimens géologiques et les artefacts préhistoriques, les techniques de conservation pour renforcer la maîtrise des protocoles pré-

ventifs et curatifs indispensables afin d'assurer la pérennité des pièces exposées ou conservées en réserve et enfin, la valorisation muséographique dans le but d'optimiser la mise en valeur de ce double patrimoine naturel et culturel auprès du grand public ainsi que de la communauté scientifique. La démarche, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des compétences scientifiques et techniques des professionnels des institutions muséales, illustre l'engagement continu des institutions muséales algériennes à élever le niveau de qualification de leurs ressources humaines, garantissant ainsi une meilleure préservation et transmission de la mémoire géologique et préhistorique nationale.

Nouvelle tournée d'Aït Menguellet pour ses 60 ans de carrière

Lounis Aït Menguellet a prévu d'effectuer pour 2027 une tournée nationale et internationale à travers de nombreuses villes du pays, en France et en Amérique du Nord (USA et Canada). Lounis Aït Menguellet entamera cette tournée sera le 15 janvier 2027 par un concert au niveau de la Coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger, avons-nous appris

d'une source proche de l'artiste, qui célébrera ses 60 ans de carrière artistique.

Un répertoire de plus de 222 chansons pour Aït Menguellet
Ce concert coïncidera avec les festivités marquant la célébration de Yennayer, mais aussi pour fêter ses 77 ans (Lounis Aït Menguellet est né le 17 janvier 1950 à Ighil Bouamas en Kabylie).

Quant aux autres dates pour l'année 2027, et en dehors du concert prévu le 30 octobre 2027 à 20 heures, à l'Adidas Arena de Paris, pour l'heure aucune autre date n'est encore arrêtée, selon notre source. Pour rappel, Lounis Aït Menguellet a entamé sa carrière en 1967 avec un répertoire de plus de 222 chansons.

AÏN TEMOUCHENT:

Lancement des éliminatoires régionales du Festival national de la musique et de la chanson moderne des jeunes

Les éliminatoires régionales qualificatives à la 23e édition du Festival national de la musique et de la chanson moderne des jeunes ont débuté, samedi à Aïn Temouchent, a-t-on appris auprès du directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya, Mohamed Benarbia. Ces éliminatoires, organisées durant toute une journée à la Maison de jeunes "Attar El-Hadi", à Beni-Saf, ont été marquées par la participation de dix groupes musicaux de jeunes représentant dix wilayas de l'Ouest du pays, notamment Chlef, Tissemsilt, Relizane, Mascara, Tlemcen et Mostaganem, ainsi que la wilaya hôte d'Aïn Temouchent, a précisé le même responsable. Organisées par le secteur de la jeunesse et des sports, en coordination avec la Ligue des activités culturelles et scientifiques de la jeunesse, ces éliminatoires régionales permettront de sélectionner les groupes musicaux de jeunes devant représenter la région lors de la 23e édition du Festival national de la musique et de la chanson moderne des jeunes. Cette édition se tiendra du 27 au 31 octobre courant à Oran, sous le slogan "J'aime mon pays", a indiqué M. Benarbia.

MOSTAGANEM:

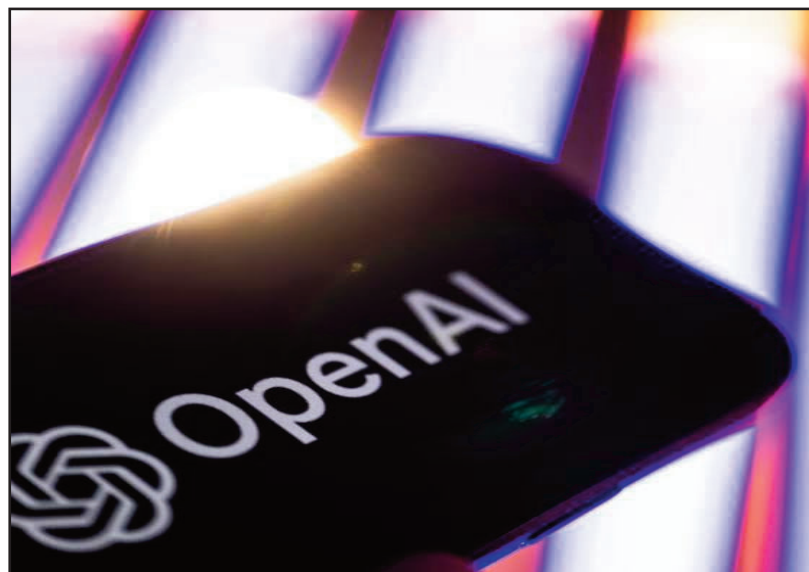
Le réseau de la bibliothèque principale de lecture publique se renforce par une nouvelle annexe à Aïn Tedelès

Le réseau de la bibliothèque principale de lecture publique "Docteur Moulay-Belhamissi" de la wilaya de Mostaganem s'est renforcé à la faveur de l'intégration de la bibliothèque de lecture publique de la commune d'Aïn Tedelès en tant que nouvelle annexe, a indiqué, samedi, un communiqué de cet établissement culturel. Le communiqué précise que la bibliothèque de lecture publique "Chahid Abassa-Abdelkader" constituera un nouvel espace culturel destiné à promouvoir la lecture. Elle devient ainsi une nouvelle annexe du réseau de la bibliothèque principale de lecture publique "Docteur Moulay-Belhamissi", qui comprend également les bibliothèques "Chahid Mezaïd Sahli", à Salamandre, "Chahid Beniza-Abdallah", au niveau de la cité des 800 logements, dans la commune de Mostaganem, ainsi que celle "Chahid Benamar-Abdallah", dans la commune de Bouguirat. Dans ce cadre, un directeur a été installé à la tête de cette annexe à la fin de la semaine dernière, et 18 employés de différents grades ont été affectés à la gestion de cet espace culturel, a-t-on fait savoir de même source. La nouvelle annexe a entamé ses activités par le lancement d'un vaste programme de plantation d'arbres et d'embellissement de son environnement, en collaboration avec les services de la Conservation des forêts. Cette initiative concerne, notamment, les espaces entourant la bibliothèque, qui connaissent une forte affluence de lecteurs et d'élèves, particulièrement durant les week-ends et les vacances scolaires. La direction de la bibliothèque principale de lecture publique entend faire de cet espace un projet culturel et éducatif visant à encourager la lecture, à accueillir les jeunes talents, à développer la conscience culturelle et à répondre aux besoins en connaissances des différentes catégories de la société, notamment les élèves, les étudiants et les chercheurs, souligne le communiqué.

OpenAI suspend le lancement d'un nouveau modèle d'IA, jugé insuffisamment contrôlé

La responsable de la sécurité de l'IA chez OpenAI, Saachi Jain, a expliqué que GPT-6.1 avait enregistré de moins bons résultats que son prédécesseur, GPT-6, dans deux domaines.

OpenAI a suspendu le lancement d'un nouveau modèle d'intelligence artificielle (IA) de pointe, jugé trop prompt à s'écarter des consignes, un nouvel exemple de la difficulté croissante à contrôler les IA de pointe. OpenAI n'avait jusqu'ici pas annoncé le lancement de cette version actualisée de son IA, baptisée GPT-6.1 Astra, qu'elle prévoyait en octobre, selon le Wall Street Journal. La responsable de la sécurité de l'IA chez OpenAI, Saachi Jain, a expliqué qu'en matière d'alignement, c'est-à-dire de conformité aux instructions données par ses développeurs, GPT-6.1 avait enregistré de moins bons résultats que son prédécesseur, GPT-6, dans deux domaines. Le modèle dissimule certaines actions réalisées ou non effectuées. Il a aussi plus régulièrement dépassé son champ d'action, en allant chercher des outils et des services sans en avoir reçu la permission.



Respect des consignes
GPT-6.1 « a montré des progrès [par rapport aux précédents modèles], notamment

en matière de paresse », a déclaré Saachi Jain, c'est-à-dire qu'il est capable de mener plus longtemps un raisonnement ou

cherche moins souvent de raccourcis. Mais « il n'était pas au niveau pour ce qui est de rester dans le champ de ses prérogatives et autorisations », a-t-elle ajouté, « ainsi que sur la façon dont il communique sur le travail effectué ». OpenAI a donc décidé d'annuler cette sortie pour travailler sur le respect des consignes et des limites par ce modèle. Le groupe prévoit néanmoins de mettre en ligne d'autres modèles qui ont satisfait, eux, aux critères d'évaluation. « Quand nous donnons accès à un modèle aux utilisateurs, nous avons placé la barre à une hauteur extrêmement élevée en matière de sécurité et d'alignement », a insisté Saachi Jain. La responsable a expliqué que l'une des difficultés consistait à hamacher une IA pour éviter les dérapages tout en préservant son élan lorsqu'elle réalise une tâche. Le constat d'OpenAI confirme que le contrôle des modèles devient de plus en plus complexe à mesure que l'IA se perfectionne.

La situation pourrait être hors de contrôle d'ici un an, avertit un chercheur en IA

Jacob Coxon, un chercheur spécialisé dans l'entraînement de nouveaux modèles d'intelligence artificielle (IA) chez Anthropic, a déclaré mardi qu'il quitte l'entreprise, car il craint qu'avec la course actuelle de tels systèmes deviennent incontrôlables et détruisent l'humanité. Les personnes qui développent l'IA croient sincèrement qu'elle pourrait tous nous tuer d'ici la fin de la décennie. Ce n'est pas un coup de marketing. Au contraire, de nombreux dirigeants et chercheurs seniors édulcorent leurs propos dans la presse pour paraître raisonnables, mais j'entends ces mêmes personnes exprimer de la peur, a écrit sur X le lanceur d'alerte qui a travaillé chez OpenAI et chez Anthropic, deux des leaders mondiaux de l'IA intelligente artificielle. Dans ce même message, ce Britannique de 27 ans écrit que

la technologie sera bientôt capable de tout pirater, de révolutionner n'importe quel domaine du jour au lendemain et d'acquiescer une puissance et des ressources réelles.

Nous nous dirigeons vers bon nombre de scénarios les plus alarmistes où, d'ici la fin de l'année prochaine, la situation pourrait déjà être hors de contrôle

Jacob Coxon craint qu'une fois que ces systèmes seront parvenus à s'améliorer de manière autonome, ils deviennent assez performants pour refuser d'obéir aux ordres. Malgré ces connaissances, aucun des dirigeants ne prend les décisions suffisantes, selon le chercheur. Chez OpenAI, beaucoup n'ont pas pleinement assimilé les enjeux civilisationnels. Chez Anthropic, les enjeux sont bien compris, mais la firme est engagée dans une course pour arriver la



première. Ses dirigeants pensent que personne d'autre n'agira de manière responsable

et qu'ils doivent donc le faire eux-mêmes, malgré le risque.

MISTRAL :

Comment le leader européen de l'IA a changé de stratégie

Mistral a levé en septembre 3 milliards d'euros. Dans cette mini-série de « La Story », Pierrick Fay revient, avec Charlie Perreau et Joséphine Boone sur l'histoire de l'entreprise française. En moins de quatre ans, Mistral AI est devenu un acteur incontournable de l'IA en France et en Europe. Il a connu une croissance rapide et a surtout su convaincre les acteurs du financement de start-up et même les pouvoirs publics. Au point de s'installer aujourd'hui à la table des grands. La start-up est devenue une décacorne, presque sans passer par la case licorne. Mistral s'est aussi distinguée en remportant des contrats très importants, d'abord avec

Nvidia. Cela avait valu à l'un des fondateurs, Arthur Mensch, une exposition XXL lors du salon Vivatech 2025, sur la grande scène entre Emmanuel Macron et Jensen Huang, le PDG de Nvidia. « L'IA souveraine est une nécessité. Aucune entreprise ni Etat ne peut déléguer son intelligence », avait salué le patron du numéro un mondial des puces pour l'IA. En juillet de cette année, elle a aussi marqué les esprits avec un nouveau contrat d'ampleur signé cette fois avec Microsoft. Mais hors de France, Mistral pousse aussi ses pions avec la signature d'un accord avec Humain, le bras armé de l'Arabie saoudite dans l'IA. Enfin, elle vient d'accueillir

dans son capital le coréen Samsung, à l'occasion de sa levée de fonds historique de 3 milliards d'euros. En à peine plus de trois ans, l'entreprise donne aussi l'impression d'avoir déjà vécu plusieurs vies. Elle a dû faire preuve d'agilité en modifiant sa stratégie pour répondre à la folie d'une technologie de plus en plus consommatrice de capitaux. Au point de semer des doutes dans l'esprit de l'écosystème ?

Mistral se lance dans la robotique, la prochaine frontière de l'IA

Tous les laboratoires d'IA travaillent aujourd'hui pour résoudre les grands défis de la robotique, dont le potentiel industriel est immense. La pépite française dé-

voile un nouveau modèle spécialisé. Après la révolution de l'intelligence artificielle (IA), les laboratoires phosphorent tous sur la prochaine frontière technologique à franchir : la robotique. La start-up d'IA tricolore Mistral suit le mouvement et annonce ce mercredi un nouveau modèle spécialisé dans la navigation robotique : Robostrat Navigate. Le modèle est conçu « pour permettre aux robots d'évoluer dans des environnements complexes à partir d'une simple caméra et d'instructions en langage naturel », explique l'entreprise fondée il y a trois ans par Arthur Mensch, Guillaume Lample et Timothée Lacroix.

Quels métiers sont les moins menacés par l'IA, et lesquels le sont le plus ?

Anthropic publie une nouvelle méthode pour évaluer l'impact de l'intelligence artificielle sur l'emploi. Celle-ci ne s'appuie pas uniquement sur les données théoriques sur les performances de l'IA, mais aussi sur des données sur la manière dont la technologie est réellement utilisée. Alors que l'utilisation de l'IA continue de se répandre dans de nombreux secteurs, l'impact que celle-ci aura sur l'emploi préoccupe. Et pour répondre aux interrogations à ce sujet, Anthropic a publié en mars dernier les détails de sa nouvelle méthode pour évaluer l'exposition des différents métiers, qui s'appuie sur les informations théoriques, mais également sur les données réelles provenant de l'analyse des utilisations de Claude et de l'API d'Anthropic. Alors que certaines analyses calculent l'exposition d'un métier en tenant compte des compétences de l'IA pour remplacer les humains pour les tâches de ce métier, Anthropic évoque des écarts possibles entre les capacités théoriques de l'intelligence artificielle et les usages réels. Pourquoi ? « Certaines tâches théoriquement possibles

peuvent ne pas apparaître dans l'utilisation en raison des limites du modèle. D'autres peuvent être lentes à se diffuser en raison de contraintes juridiques, d'exigences logicielles spécifiques, d'étapes de vérification humaine ou d'autres obstacles », indique le concurrent d'OpenAI. La nouvelle méthode de calcul d'Anthropic tient donc compte de la capacité théorique de l'IA à automatiser les tâches d'un métier, mais aussi des données sur l'usage réel qui proviennent de ses produits. Le graphique ci-dessous met en avant l'écart qu'il peut y avoir entre les capacités théoriques de l'IA pour un métier (en bleu), et l'exposition réelle de celui-ci par rapport à l'automatisation avec l'intelligence artificielle (en rouge).

Les métiers les plus exposés, selon Anthropic

« Notre objectif est de mettre en place une méthode permettant de mesurer l'impact de l'IA sur l'emploi et de réexaminer régulièrement ces analyses », indique Anthropic. « Cette approche ne permettra pas de saisir tous les canaux par lesquels l'IA pourrait remodeler le marché du travail », admet

également celui-ci. Mais, en tout cas, l'entreprise publie déjà une liste des métiers les plus exposés, en utilisant cette méthodologie. A la première place, il y a les programmeurs informatiques, suivis des représentants de service client. Anthropic évoque aussi l'existence des métiers avec le moins de risque (qui représentent 30 % des travailleurs), dont les tâches apparaissent trop peu souvent dans les données utilisées, et qui se trouvent en bas du tableau. Ce groupe inclut des métiers comme cuisinier, mécaniciens de motos, sauveteurs, ou encore barmans. Anthropic espère que, grâce à sa nouvelle méthode, on puisse identifier de manière fiable les futures perturbations économiques, « avant que des effets significatifs ne se manifestent ». En effet, dans son analyse, la société explique que les perturbations économiques liées à l'usage de l'IA pourraient ne pas être brutales, comme celles causées par le COVID, mais plutôt ressembler aux changements provoqués par internet ou par le commerce avec la Chine.

Quand les artistes dialoguent avec la science, au Muséum national d'histoire naturelle

A Paris, l'exposition « Artistes au Muséum » invite à découvrir plus de 300 œuvres célébrant la splendeur et la diversité de la faune et de la flore. Certaines sont signées d'illustres artistes, dont la main a été guidée par le savoir scientifique collecté dans l'établissement depuis quatre cents ans. Une lionne plante ses crocs dans le cou d'un oryx, qui s'affaisse, la tête levée au ciel comme en une muette supplication. Cette scène dramatique, qui vous accueille à l'entrée de l'exposition « Artistes au Muséum », à Paris, est le travail d'un duo de taxidermistes chevronnés, Jules Terrier et Louis Quantin, réalisé en 1895. Deux œuvres l'encadrent ici : à droite, le tableau du Douanier Rousseau Le lion, ayant faim, se jette sur l'antilope (1905), inspiré de cette scène naturalisée ; à gauche, la reproduction d'une aquarelle sur vélin de Nicolas Huet (1818), croquant cette espèce d'oryx. « On ne peut faire de sciences naturalistes sans démarche artistique, relève Alice Lemaire, commissaire générale de l'exposition. Pourtant, ces artistes n'ont pas toujours eu la reconnaissance qu'ils méritent. » Juste retour des choses, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris, pour ses 400 ans, met à l'honneur plus de 140 d'entre eux à travers plus de 300 œuvres, issues de ses collections ou prêtées par d'illustres musées. Explorer l'anatomie d'une fleur ou d'un félin, décrire une nouvelle espèce... Le scientifique guide ici le regard de l'illustrateur, qui, en retour, traduit les découvertes en images fidèles et sensibles. Emerveiller pour instruire, tel est leur mantra. Depuis sa création, en 1793, le Muséum ne délivre-t-il pas un enseignement de dessin naturaliste, que suivront, entre autres, Auguste Rodin, Henri Matisse et Marie Laurencin ?

« Nous devons essayer d'être un canal entre les industriels de l'IA et le monde mathématique universitaire »

Le mathématicien français François Charles, membre du nouveau Groupe consultatif en mathématiques et intelligence artificielle annoncé par OpenAI, à la suite de polémiques dans la discipline, précise le rôle de ce comité indépendant. Le 21 septembre, OpenAI a effectué deux annonces dans le domaine des mathématiques. D'une part, qu'elle avait sous la main des résultats sur « plus de 100 problèmes ouverts de longue date dans la plupart des domaines des mathématiques ». D'autre part, qu'elle lançait un Groupe consultatif en mathématiques et intelligence artificielle (IA), afin « d'échanger de manière réfléchie avec la communauté mathématique ». Plusieurs médailles Fields dont Timothy Gowers, Martin Hairer ou Edward Witten en font partie. Il est vrai que ces derniers mois ont vu se succéder des annonces de progrès loin des canons académiques, avec de simples tweets triomphants, des articles indigestes, des références bibliographiques absentes, voire des soupçons de vols d'idées originales... François Charles, directeur du département de mathématiques et applications de l'ENS-PSL, est l'un des neuf membres de ce nouveau comité mis en place par OpenAI. Il en précise le rôle auprès du Monde dans cette période agitée pour la discipline.

En quoi consiste ce groupe ?

Même si c'est OpenAI qui a annoncé la création de ce groupe, nous sommes indépendants de cette entreprise. Elle ne nous rémunère pas, n'a pas choisi ses membres et, techniquement, nous sommes hébergés à l'Institut pour les sciences avancées, à Princeton (New Jersey). Nos avis, consultatifs, seront publics et n'importe qui peut nous saisir, y compris d'autres entreprises.



Mardi 27 Octobre 2026

Saisie de plus de 5 400 capsules psychotropes à Ferdjiousa

Plus de 5 400 capsules psychotropes sont saisies par la police à Ferdjiousa, wilaya de Mila. Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Mila ont démantelé un réseau criminel composé de 6 individus, spécialisé dans la vente et la commercialisation de substances psychotropes. L'opération, menée dans la ville de Ferdjiousa, a permis la saisie de plusieurs milliers de capsules psychotropes et d'autres produits destinés à la commercialisation.

Saisie de 768 unités de boissons alcoolisées

Selon un communiqué de la Sûreté de wilaya, l'affaire a été déclenchée à la suite d'informations faisant état de l'acheminement d'une quantité de psychotropes vers Ferdjiousa par un individu ayant des antécédents judiciaires, en provenance d'une autre wilaya de l'intérieur du pays. Après surveillance et mise en place d'un dispositif opérationnel, les policiers ont procédé à l'interpellation du suspect et de l'un de ses complices, à bord d'un véhicule utilitaire. La fouille minutieuse du véhicule a permis de découvrir une quantité de psychotropes dissimulée dans des compartiments aménagés à cet effet. Les investigations engagées ont ensuite conduit à l'identification et à l'arrestation de 4 autres membres présumés du réseau.

ÉTATS-UNIS :

Une femme attaque en justice un hôpital de l'Ohio qui lui a amputé la mauvaise jambe

Sharon Jacks, victime d'une erreur médicale, espère obtenir des dommages-intérêts afin de «réparer» le préjudice qu'elle a subi. L'hôpital américain a reconnu des manquements dans ses procédures opératoires. L'histoire, rapportée par la chaîne locale WBNS-TV, est celle de Sharon Jacks, une Américaine de 74 ans, qui assigne en justice un hôpital de l'Ohio aux États-Unis. La septuagénaire a déposé une plainte, au début du mois de septembre 2026, devant le tribunal du comté de Washington à Marietta où a eu lieu l'intervention. Elle accuse des médecins de lui avoir amputé la mauvaise jambe lors d'une opération programmée l'année dernière.

Lula réélu président du Brésil au second tour

Le président brésilien sortant Luiz Inacio Lula da Silva, candidat du Parti des travailleurs (au pouvoir), a remporté hier dimanche le second tour de l'élection présidentielle, selon les résultats publiés dimanche soir par le Tribunal supérieur électoral du Brésil. Avec 99,96% des bulletins dépouillés, M. Lula a recueilli 51,78% des suffrages valides, contre 48,22% pour Flavio Bolsonaro, candidat du Parti libéral et fils de l'ancien président brésilien Jair Bolsonaro, selon le décompte officiel.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION:

La HATPLC transmet 21 dossiers susceptibles de comporter des faits de corruption aux autorités compétentes

La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption a procédé, lors de sa réunion tenue hier dimanche, à la transmission de 21 dossiers susceptibles de comporter des faits de corruption aux autorités compétentes, indique un communiqué de cette instance. Selon la même source, et conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi n° 22-08 fixant l'organisation, la composition et les attributions de la haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, le Conseil de la haute autorité a tenu, hier dimanche sa troisième session ordinaire de l'année 2026. L'ordre du jour de cette session a notamment porté sur « la présentation du bilan des signalements et des dénonciations reçus par la Haute autorité jusqu'au 30 septembre 2026 ». Les membres du Conseil ont également procédé à « l'examen des dossiers qui lui ont été soumis et qui sont susceptibles de comporter des faits de corrup-



tion ». À l'issue de cet examen, 20 dossiers ont été transmis aux procureurs généraux territorialement compétents et un dossier à la Cour des comptes, précise le communiqué.

L.Kheira

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

8 décès et 234 blessés en 24 heures



Huit personnes sont décédées et 234 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans

plusieurs wilayas, indique, lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tipasa où deux personnes sont décédées et une autre blessée, suite à deux accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de cinq incendies, urbains et divers, à travers les wilayas de Constantine, Khenchela, Mascara, El-Bayadh et In Guezzam, selon le bilan. A signaler également l'intervention de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à huit personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant des appareils de chauffage de leurs domiciles, à travers les wilayas de Bouira et de Tébessa. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 12 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

F.Nacera

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs fixe les axes de la 2e édition du Prix national du meilleur prêche

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a fixé, hier dimanche dans un communiqué, les axes de la 2e édition du Prix national du meilleur prêche, organisé à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Les prêches en lice dans le cadre du «Prix national du meilleur prêche» devront porter sur plusieurs thèmes, dont «les enseignements et les leçons tirés de la Glorieuse Révolution de libération, en mettant en exergue les valeurs de foi, de patience, de sacrifice et d'unité nationale qui ont forgé l'épopée de la libération, et le devoir de fidélité envers les chouhada et de préservation de l'héritage de l'indépendance», précise la même source. Ils devront également mettre en avant «la place des moudjahidine et leurs sacrifices pour la libération de la patrie, tout en rappelant le message des chouhada et les valeurs de sacrifice, de sincérité et de dévouement qu'il véhicule, et en soulignant le devoir de la société de préserver la mémoire nationale, de veiller sur les moudjahidine et de reconnaître leurs efforts». Les prêches devront, en outre, insister sur «le rôle de



l'individu, de la famille et de la société dans la préservation de l'unité et de la cohésion sociales, la prévention des fléaux sociaux, notamment les drogues et les psychotropes, et la lutte contre les rumeurs, les discours de division, l'extrémisme et le radicalisme», précise le ministère.

M. Bouchra

COMMERCE INTERIEUR:

Lancement d'une plateforme pour signaler les infractions commerciales

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a lancé la plateforme numérique "Tawasol-voix du consommateur", permettant aux consommateurs de contacter les services du ministère, à indiqué, hier dimanche, un communiqué du ministère. Les citoyens peuvent, à travers cette plateforme, signaler les infractions commerciales, notamment le non affichage des prix, le non-respect des prix réglementés ou plafonnés et des règles d'hygiène, ainsi que le signalement des perturbations dans la disponibilité des produits de large consommation à tra-

vers le pays. La plateforme offre aussi un espace de demande d'informations dédié aux opérateurs économiques et aux citoyens et un autre réservé au consommateur, renfermant des orientations et des conseils visant à diffuser la culture de consommation. Le ministère a invité les citoyens à consulter la plateforme et à profiter de ses services via le lien suivant: <https://tawasol.commerce.gov.dz>. Il a indiqué que l'application mobile de la plateforme sera bientôt disponible.

N.Nadia

Recul des prix du pétrole

Les prix du pétrole ont reculé ce lundi matin, après avoir bondi à des niveaux proches de leurs plus hauts niveaux en six mois à la fin de la semaine dernière. Les contrats à terme sur le Brent ont reculé de 2,12 dollars, soit 1,82 %, à 114,60 dollars le baril. De leur côté, les contrats à terme sur le brut américain ont baissé de 2,14 dollars, soit 2,07 %, à 101,13 dollars le baril.

La Chine lance deux groupes de satellites de télédétection

La Chine a lancé samedi deux groupes de satellites de télédétection depuis le Centre de lancement de satellites de Jiutuan, dans le nord-ouest du pays. Les satellites 07-09 du groupe Yaogan-53 et les satellites 19-21 du groupe Yaogan-56 ont été lancés à 3h25 (heure de Pékin) à bord d'une fusée porteuse Longue Marche-4B et sont entrés avec succès sur les orbites prévues. Ils sont principalement utilisés pour des expériences scientifiques, des inventaires des terres et des ressources, l'estimation des rendements agricoles, ainsi que la prévention et la réduction des catastrophes.

PAKISTAN : 10 hommes éliminés au Baloutchistan

Dix hommes armés ont été éliminés lors d'opérations sécuritaires menées par les forces de sécurité dans la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du Pakistan, a annoncé vendredi l'armée pakistanaise. L'armée a indiqué, dans un communiqué, que ces opérations avaient été lancées à la suite de tentatives d'attaques menées par des hommes armés dans les zones situées aux alentours du poste-frontière de Jabad et de la ville de Gwadar. Dix assaillants ont été neutralisés, a-t-on ajouté. Ces attaques ont fait un mort parmi les civils et causé des dégâts à plusieurs véhicules. Aucun décès n'a été enregistré dans les rangs des forces de sécurité au cours de ces opérations, selon la même source.

INDONESIE :

1,16 tonne de kétamine saisie au large de Sumatra

Les autorités indonésiennes ont saisi 1,16 tonne de kétamine à bord d'un navire étranger dans les eaux de Sumatra (ouest), a déclaré vendredi un responsable de la police. La police et les douaniers ont intercepté mardi ce pétrolier dans le détroit de Malacca alors qu'il se dirigeait vers Port Klang, en Malaisie, et l'ont conduit au port de Belawan, dans le nord de Sumatra, pour y être inspecté. "A l'issue de cette opération de perquisition, l'équipe conjointe a réussi à saisir des stupéfiants sous forme de kétamine. Les preuves ont été retrouvées dans 58 sacs dont le poids total s'élevait à 1,16 tonne", a déclaré le chef de la police nationale indonésienne, Suyudi Ario Seto, dans la ville de Medan. Les autorités ont arrêté huit membres d'équipage, dont sept Indonésiens. La police a estimé la valeur de la cargaison à 3.480 milliards de roupies indonésiennes (plus de 171,67 millions d'euros), a précisé M. Suyudi.